2021 RAPPORT DE GESTION

TRANSPORTS PUBLICS DU CHABLAIS SA

Votre partenaire mobilité

Le présent rapport est illustré d'images réalisées en 2021 sur une idée originale et artistique de Gianluca Colla Images. Il s'agissait de représenter nos clients-tes dans un lieu qui fait partie de leur quotidien. Ces images sont également affichées dans les bureaux du siège de la société à Aigle. Le shooting a été organisé dans le dépôt des bus à Collombey avec des collaborateurs-trices de plusieurs services.

BILLET DU PRÉSIDENT 4

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ 6

1 — Conseil d'administration 6

2 — Direction 8

3 — Organe de révision 8

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 9

CONSEIL D'ADMINISTRATION 9

ORGANIGRAMME 10

DIRECTION 14

1 — Formation en gestion de crise 14

2 — Organisation de l'entreprise 14

3 — Les audits 15

4 — Qualité, Santé/Sécurité et Environnement (QSE) 16

DÉVELOPPEMENT 18

1 — Développement de l'offre 18

2 — Informatique et télécommunications 22

VOYAGEURS 24

1 — Planification 24

2 — Flotte 27

3 — Production 29

INFRASTRUCTURE 32

1 — Etudes et projets 32

2 — Gestion de l'infrastructure 35

3 — Entretien 36

4 — Gestion du trafic 37

SERVICE CLIENTS 39

1 — Marketing 39

2 — Distribution 42

3 — Qualité et information voyageurs 43

4 — viSio 44

RESSOURCES HUMAINES 46

1 — Rétrospective 46

2 — Caisse de pensions 49

FINANCES 51

1 — Synthèse des aspects financiers 52

2 — Compte de résultats 52

3 — Bilan 54

4 — Tableau des immobilisations 56

5 — Tableau de flux de trésorerie 57

6 — Résultats des secteurs OCEC 58

7 — Attribution du bénéfice 59

8 — Annexe aux comptes 60

Détail des notes 62

9 — Rapport de l'Organe de révision 64

BILLET DU PRÉSIDENT

FRÉDÉRIC BORLOZ

Les TPC ont relevé, encore une fois, un défi important en 2021. Après avoir passé une année de grand développement fin 2018 avec la mise en service de MobiChablais et de bouleversement avec la crise du Coronavirus en 2020, notre entreprise a amorcé en 2021 une nouvelle mue. En effet, quatre communes du Chablais : Yvorne, Troistorrents, Bex et Massongex ont décidé de rejoindre les quatre communes fondatrices de MobiChablais. Ces intégrations, mais aussi la reprise des lignes vaudoises de CarPostal dans le Chablais ont permis aux TPC de redéfinir le transport dans notre région. **Cependant, la vision ne s'est pas arrêtée là !**

Afin de créer un maillage complet des horaires entre régions ou villages, les TPC et certaines communes ont décidé d'intégrer le transport des élèves sur des courses de ligne. Malheureusement, cette immense transition ne s'est pas effectuée sans quelques difficultés pour nos usagers, jeunes et moins jeunes. Nous nous attelons à améliorer les problèmes identifiés ou encore à accroître notre capacité là où cela est devenu nécessaire. Car je suis heureux de constater que si des prestations sont effectivement perfectibles, d'autres, comme la cadence trente minute sur la ligne Aigle-Villars ont tout de suite comblé un besoin et affiché complet nécessitant l'introduction de doublures.

Mon souhait après ces années de développement : stabiliser et renforcer de manière appropriée le système mis en place en garantissant une qualité de service optimale.

J'ai brièvement abordé la question du COVID-19 en introduction, mais je souhaite ici revenir sur cette crise sanitaire. En 2020, nous avions dû réduire nos prestations, parfois même les arrêter sur certains tronçons. La gestion du personnel, des véhicules et des espaces a été revue. Nous avons dû nous adapter. Quant aux contacts humains, ceux-ci s'en sont retrouvés profondément chamboulés. En 2021, pas de diminution de prestations mais le maintien de certaines mesures sanitaires contraignantes pour notre clientèle. J'espère que nos usagers-ères comprendront que nous leur avons fourni des prestations les plus sûres possible étant donné les circonstances difficiles.

Bien que les TPC traversent de profonds changements, les finances 2021 sont maîtrisées. Le résultat final laisse apparaître une perte de CHF 119'629.-.
Si 2020 fut une excellente année sur le Villars-Bretaye, la ligne perd près de CHF 70'000.- en 2021. Quant à l'AL et à l'AOMC, qui avaient subi les principales diminutions en période de Coronavirus, celles-ci ont repris un bon niveau de recettes. A contrario, les lignes touristiques et de bus sont restées en dessous de nos attentes. Il faut rappeler que durant l'année 2020, le tourisme indigène avait fait grimper la fréquentation durant la période estivale, alors qu'en 2021 les conditions météorologiques à la même période étaient plutôt mauvaises. Malgré la crise sanitaire qui a diminué les recettes d'environ 1.5 million de francs, les TPC n'ont pas fini l'exercice 2021 sur une importante perte. Les diminutions des charges, notamment des véhicules, ainsi que l'augmentation de l'activité de certains secteurs ont permis aux TPC d'assurer l'exploitation de leur réseau et l'entretien de leur infrastructure sans péjorer leurs finances.

Les conditions météorologiques ont été pour le moins particulières en 2021 et ont engendré de graves conséquences pour notre ligne de l'ASD. Les fortes précipitations du printemps ont entraîné un glissement de terrain dans le secteur dit des Fontanelles début juin, emportant une partie de nos installations. Notre personnel a travaillé sans relâche pour remettre en ordre la ligne le 10 juillet. Malheureusement, trois semaines plus tard, un second glissement nous a contraints, une nouvelle fois, à stopper l'exploitation. Depuis lors, il a fallu attendre que la zone se stabilise avant de pouvoir entreprendre des travaux de déblaiement, drainage et finalement de remise en état pour une réouverture espérée en mai 2022. Ces malheureux événements n'ont cependant pas freiné les beaux projets de cette ligne : passage direct aux Planches, prolongement de la ligne et achat de trois rames pour 2023.

Le 2 février 2022, une nouvelle épreuve nous attendait avec une avalanche qui a emporté notre rame 92 entre Villars et Bretaye, heureusement sans faire aucun blessé. Je ne m'étendrai pas plus sur cet événement, mais je tiens à faire part ici de ma gratitude aux autorités, entreprises et personnes qui ont permis de remettre ce véhicule sur les rails et de rouvrir la ligne 10 jours seulement après l'accident. L'entraide et la collaboration de toutes et tous ont permis d'accomplir quelque chose d'exceptionnel.

Avant de terminer, je tiens encore à saluer l'installation, au cours du second semestre 2021, de 622 panneaux photovoltaïques. 345 ont été posés sur le toit de notre dépôt-atelier En Châlex et 277 sur la nouvelle toiture du dépôt du Bévieux. Avec cette action, notre entreprise contribue à augmenter la part des énergies renouvelables et à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier les femmes et les hommes qui travaillent aux TPC et œuvrent pour offrir chaque jour un transport de qualité à la population. Merci aussi aux chablaisiennes et chablaisiens qui continuent à nous faire confiance et empruntent chaque jour plus nombreux-euses nos véhicules. Ma gratitude aussi à nos commanditaires : Confédération, cantons de Vaud et du Valais et communes, pour leur appui et soutien afin que nous puissions poursuivre notre belle mission.

Quelques remerciements encore. Tout d'abord à mes collègues du Conseil d'administration pour votre précieuse expertise dans la gestion des dossiers, puis à deux membres en particulier, lesquels ont quitté le Conseil le printemps passé : Pierre-Alain Karlen et Luc Fellay. Administrateurs tous deux depuis 2009, ils ont accompagné cette société à travers une décennie de changements d'ordre infrastructurel, technologique ou encore humain. Merci pour votre contribution tout au long de ces années.

L'entreprise croît depuis plusieurs années maintenant: augmentation de son réseau routier et par voie de conséquence de son chiffre d'affaires, de ses infrastructures mais encore du nombre de collaborateurs et collaboratrices qui viennent rejoindre les équipes en place. Les TPC ont franchi un cap ou devrais-je dire un passage vers un avenir prometteur.

FRÉDÉRIC BORLOZ
Président

1 — CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maude Allora

Administratrice

NOMINATION Membre de droit, nommée par la commune chef-lieu du district d'Aigle, jusqu'aux élections communales vaudoises de 2026
FORMATION-PARCOURS Laborantine en chimie, puis 20 ans en activité auprès de différentes entreprises pharmaceutiques. S'est occupée aussi de recherches et développement dans un laboratoire d'environnement
FONCTION ACTUELLE Municipale de la Commune d'Aigle
EXPÉRIENCES Membre du Comité technique du bus d'agglomération MobiChablais

A

P

Frédéric Borloz

Président du Conseil d'administration
Président du Comité de nomination et rémunération

NOMINATION Membre de droit, nommé par le Conseil d'Etat vaudois jusqu'à l'assemblée générale de 2024
FORMATION-PARCOURS Comptable, Fiduciaire
FONCTION ACTUELLE Conseiller national et Indépendant (fiduciaire), Syndic d'Aigle jusqu'au 30 juin 2021
EXPÉRIENCES Administrateur de plusieurs sociétés dans des domaines tels que la finance, la construction ou la prévoyance et Indépendant

Philippe Sauthier

Administrateur, Président du Comité d'audit

NOMINATION Membre privé, nommé par l'assemblée générale
FORMATION-PARCOURS Titulaire d'une licence en Sciences Politiques et d'un MBA HEC Lausanne. A suivi un cursus bancaire dans la partie initiale de sa carrière l'ayant conduit à la Direction générale de la Banque Cantonale Vaudoise où il a dirigé la division des services
FONCTION ACTUELLE Administrateur de Phisa SA, société de conseil
EXPÉRIENCES Administrateur de plusieurs sociétés et Gestionnaire de sa propre société de conseils, active notamment auprès de nombreuses collectivités publiques

Jean-Marc Udriot

Administrateur, Membre du Comité d'audit et du Comité immobilier consultatif

NOMINATION Membre privé, nommé par l'assemblée générale jusqu'à l'assemblée de 2024
FORMATION-PARCOURS CFC de cuisinier, puis diplômé de l'Ecole hôtelière, il dirige ensuite plusieurs établissements hôteliers. En parallèle à son parcours hôtelier, il mène une carrière dans l'armée, de logisticien au grade de lieutenant-colonel
FONCTION ACTUELLE Administrateur-délégué, Directeur de Télé Leysin-Les Mosses-La Lécherette SA et Syndic de la Commune de Leysin
EXPÉRIENCES Vice-président de Vaud Promotion

Patrick Turrian

Administrateur, Membre du Comité immobilier consultatif

NOMINATION Membre de droit, nommé par les communes vaudoises, jusqu'aux élections communales vaudoises de 2026
FORMATION-PARCOURS CFC d'employé de commerce, puis diplôme fédéral de régisseur et courtier en immeubles
FONCTION ACTUELLE Administrateur délégué et directeur d'une agence immobilière, Syndic de la Commune d'Ollon
EXPÉRIENCES Administrateur de plusieurs sociétés dans le domaine immobilier et de la finance ainsi que dans les remontées mécaniques

Pierre Rochat

Administrateur, Membre du Comité d'audit

NOMINATION Membre privé, nommé par l'assemblée générale jusqu'à l'assemblée de 2024
FORMATION-PARCOURS Apprentissage, puis maîtrise fédérale bancaire avant de devenir cadre dans un établissement bancaire
FONCTION ACTUELLE Administrateur-délégué Syndic de Bex jusqu'au 30 juin 2021 et Vice-président des Forces Motrices de l'Avançon SA jusqu'au 30 septembre 2021
EXPÉRIENCES Grandes connaissances financières

VP

Stéphane Coppey

Vice-président du Conseil d'administration
Membre du Comité de nomination et rémunération

NOMINATION Membre de droit, nommé par la commune chef-lieu du district de Monthey, jusqu'à la fin de la période administrative 2024
FORMATION-PARCOURS Juriste
FONCTION ACTUELLE Président de la Commune de Monthey et avocat
EXPÉRIENCES Administrateur de plusieurs sociétés, Président du comité de la Caisse de pensions, Président de la Fédération des communes valaisannes et Gestionnaire d'une étude d'avocats/notaires

Carole Delisle

Secrétaire du Conseil d'administration

NOMINATION Désignée par les administrateurs-trice de la société

S

Pascal Bovey

Administrateur, Membre du Comité de nomination et rémunération

NOMINATION Membre de droit, nommé par le Conseil d'Etat valaisan jusqu'au 31 août 2024
FORMATION-PARCOURS Ingénieur civil EPFL, spécialiste en planification des transports. A travaillé dans le privé, ainsi qu'à l'Etat du Valais, aux CFF – division Voyageurs et à l'Etat de Vaud. Formation complémentaire (en cours) pour les administrateurs de sociétés suisses
FONCTION ACTUELLE Ingénieur EPFL spécialisé dans le domaine de la mobilité, actif comme consultant indépendant. Délégué à la mobilité de l'Etat du Valais jusqu'au 31 août 2021
EXPÉRIENCES Administrateur dans deux sociétés actives dans les transports publics. Membre actif dans plusieurs associations liées à la promotion des transports publics et de leurs infrastructures.

Ismaël Perrin

Administrateur, Membre du Comité immobilier consultatif

NOMINATION Membre de droit, nommé par les communes valaisannes, jusqu'aux élections valaisannes de 2024
FORMATION-PARCOURS Ingénieur EPFL en microtechnique, Président de la Commune de Val-d'Illiez depuis 2013, Conseiller communal de Val-d'Illiez de 2009 à 2012, Chef de projet - Robotique médicale / neurotechnologie
FONCTION ACTUELLE Président de la Commune de Val-d'Illiez
EXPÉRIENCES Administrateur de la Banque Raiffeisen de Val-d'Illiez-Champéry depuis 2005, Vice-président de la Banque Raiffeisen de Val-d'Illiez-Champéry depuis 2011, Administrateur de Radio Chablais SA de 2013 à 2021, Administrateur de RCR Publicités SA de 2013 à 2021, Vice-président de la Société de distribution des Eaux de Champéry SA de 2015 à 2021, Administrateur de Vièze Energie SA depuis 2021

ETAT AU 31 DÉCEMBRE 2021

2 — DIRECTION

DIRECTEUR
Grégoire Praz

D

MEMBRES DE LA DIRECTION

Olivier Canomeras
Chef du département infrastructure

Virginia Gonzalez
Responsable des ressources humaines

Christelle Piguet
Cheffe du département service clients

Léonard Pochon
Responsable des finances

Hugues Romain
Responsable du développement

SD

SOUS-DIRECTEUR
Pascal Fivaz
Chef du département voyageurs

3 — ORGANE DE RÉVISION

BDO SA, *Epalinges*

ETAT AU 31 DÉCEMBRE 2021

23E RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LA VINGT-DEUXIÈME assemblée générale des TPC s'est déroulée le 26 mai 2021, au siège de la société à Aigle. Dans le contexte de la crise liée au COVID-19 et afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, le Conseil d'administration a pris la décision le 1er avril 2021 de recourir au vote par correspondance en lieu et place de la traditionnelle assemblée générale et ceci pour la seconde année consécutive. Cette dernière s'est donc tenue en comité restreint, soit Frédéric Borloz, Président, Grégoire Praz, Directeur, Romina Angeloni, Juriste TPC, Carole Delisle, Secrétaire de l'assemblée et Me François Bianchi, Notaire.

L'assemblée a enregistré 254 bulletins de vote d'actionnaires, représentant 775'885 actions sur un total de 875'000 actions. L'assemblée a approuvé le rapport de gestion et les comptes annuels 2020.

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat de la société BDO SA, laquelle a accepté de fonctionner en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2021.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCES Au cours de l'année 2021, le Conseil d'administration a tenu quatre séances et traité les dossiers courants de l'entreprise. Pour les aspects financiers, il s'est appuyé sur les recommandations du Comité d'audit, formé de trois administrateurs, qui s'est également réuni à quatre reprises pour traiter de manière détaillée:

- les comptes 2021, avec rencontre des auditeurs de la société BDO SA;
- l'analyse des risques et le système de contrôle interne;
- la prévision du résultat ou Forecast Q2 au 30 juin 2021;
- le budget 2022.

COMPOSITION Messieurs Pierre Rochat, Philippe Sauthier et Jean-Marc Udriot, Administrateurs privés, ont été reconduits dans leur fonction le 26 mai 2021 par l'assemblée générale.

Le Conseil d'Etat valaisan a nommé Pascal Bovey pour le représenter au sein du Conseil d'administration. M. Bovey a pris ses fonctions le 1er septembre 2021 pour trois ans. Il remplace Jean-Didier Roch.

Le Comité de Chablais Région (Commission vaudoise) a nommé Patrick Turrian, Syndic d'Ollon dès le 1er juillet 2021 pour représenter les communes vaudoises desservies par l'entreprise. Il remplace Pierre-Alain Karlen, Syndic de Noville.

Les présidents du district de Monthey ont nommé Ismaël Perrin, Président de la Commune de Val-d'Illiez, pour représenter les communes valaisannes desservies par l'entreprise. Il remplace Luc Fellay dès le 26 mai 2021.

Le 1er septembre 2020, le Conseil d'administration a reconduit Frédéric Borloz pour trois ans dans sa fonction de président de l'entreprise. A la même date, il a également reconduit Stéphane Coppey dans sa fonction de vice-président des TPC.

De gauche à droite: Pierre Rochat, Jean-Marc Udriot, Ismaël Perrin, Carole Delisle, Stéphane Coppey, Frédéric Borloz, Philippe Sauthier, Pascal Bovey, Patrick Turrian et Grégoire Praz. Administratrice excusée: Maude Allora.

DIRECTEUR
G. PRAZ
SERVICE CLIENTS
CH. PIGUET
VISIO
J.-P. CRAUSAZ
1 RÉAL. PUBLICITAIRE
QUALITÉ
G.-J. BOURGEOIS
CONTRÔLE SPORADIQUE
4 CONTRÔLEURS
MARKETING
N. DÉCOPPET
1 COLLAB. MARKETING
DISTRIBUTION
B. AMIGUET
POINTS DE VENTE
9 AGENTS COMM.
1 CONCIERGE
RESSOURCES HUMAINES
V. GONZALEZ
5 COLLAB. RH
PLANIFICATION ET HORAIRE
G. VOUTAZ
1 SPÉCIALISTE SYSTÈME
PLANIFICATION FLOTTE
E. OLLOZ
PLANIFICATION DU PERSONNEL
S. MERCIER
GESTION DE L'HORAIRE
R. PERRIN
PLANIFICATION HORAIRES
M. PERNET
VOYAGEURS
P. FIVAZ
PRODUCTION
S. COUTAZ
PRODUCTION TRAIN 1
D. MAY
35 CONDUCT. DE TRAIN
PRODUCTION TRAIN 2
O. TISSIÈRES
29 CONDUCT. DE TRAIN
PRODUCTION BUS TPC 1
M. JUNOD
29 CHAUFF. DE BUS
PRODUCTION BUS TPC 2
G. GÉTAZ
20 CHAUFF. DE BUS
PRODUCTION BUS MOBICHABLAIS 1
J.-M. ISABEL
32 CHAUFF. DE BUS
PRODUCTION BUS MOBICHABLAIS 2
A. AKIKI
29 CHAUFF. DE BUS
GESTION DES ÉVÉNEMENTS
P. MESSINA
4 COLLAB. SPÉCIALISÉS
RÉPARTITION DU PERSONNEL
P. VIELLE
FINANCES
L. POCHON
6 COLLAB. FINANCIERS
1 APPRENTIE + 1 CONCIERGE
FLOTTE
A. MORISOD
1 SPÉCIALISTE SYSTÈME
RÉVISION FERROVIAIRE
G. BRESSOUD
15 OUVRIERS SPÉCIAL.
3 APPRENTIS
ENTRETIEN FERROVIAIRE
A. AMOS
10 OUVRIERS SPÉCIAL.
ENTRETIEN VÉHICULES ROUTIERS
P. REMILLIEUX
6 OUVRIERS SPÉCIAL.
ACHATS ET MAGASINS
A. SCHOENMANN
1 LOGISTICIEN / 2 APPRENTIS
ADMINISTRATION
C. DELISLE
3 COLLAB. ADMIN. / 1 ARCHIVISTE
1 CONCIERGE
DÉVELOPPEMENT
H. ROMAIN
INFORMATIQUE ET TÉLÉCOM.
L. BLATTMANN
2 INFORMATICIENS
QUALITÉ / SÉCURITÉ / ENVIRONNEMENT
F. CONTE
INFRASTRUCTURE
O. CANOMERAS
1 JURISTE
GESTION DE L'INFRASTRUCTURE
D. QUENDOZ
6 GESTION. D'INSTALLATIONS
ETUDES ET PROJETS
G. FAVRE
9 CHEFS / 2 ASS. DE PROJET
GESTION DU TRAFIC
M. BAIUTTI
13 CHEFS CIRCULATION
ENTRETIEN
L. VERGÈRES
ÉLECTRICITÉ
A.-S. BACH
7 OUVRIERS SPÉCIAL.
VOIE FERRÉE ET OUVRAGES
F. THEINTZ
16 OUVRIERS SPÉCIAL.
BÂTIMENT / CLEAN
E. GENOUD
1 LOGISTICIEN
1 OUVRIER POLY.
2 AGENTS D'ENTRETIEN
PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS
L. PITTET
PLANIFICATION PROJETS ET TRAVAUX
PH. THUT
DIRECTION
DÉPARTEMENTS
ÉTATS-MAJORS
UNITÉS
1ER JANVIER 2022

DIRECTION

1 — FORMATION EN GESTION DE CRISE

Les 17 et 18 mai 2021, les membres de la direction ainsi que leur assistante ont assisté à une formation en gestion de crise dispensée par le directeur général de la Fondation Urgences Santé. Durant ces deux jours, les participants ont construit une méthodologie. Ils possèdent désormais un instrument de mesure et un carnet de bord pour faire face à une crise. Un mois plus tard, l'ensemble du groupe a fait l'objet d'une évaluation externe réussie.

2 — ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

IMMOBILIER A la suite de l'adoption d'une nouvelle stratégie immobilière le 27 novembre 2020, le Conseil d'administration avait souhaité renforcer les compétences de l'entreprise dans ce domaine. C'est aujourd'hui chose faite avec l'arrivée de Carole Fahrni le 1er mai 2021 en qualité de responsable de l'immobilier. Carole Fahrni permet ainsi aux TPC d'assurer de manière optimale son rôle de propriétaire immobilier et foncier dans la région du Chablais vaudois et valaisan. Elle est rattachée au département des finances de Léonard Pochon.

Carole Fahrni

Fabien Conte

SANTÉ Après le départ de Jean-Paul Muller, Coordinateur santé/sécurité au travail et environnement, fin 2020, la direction a engagé Fabien Conte le 1er juin 2021, en qualité de Responsable Qualité, santé/sécurité et environnement (QSE).Son rôle au sein de l'entreprise consiste à maintenir et à développer le système de management intégré (SMI) de l'entreprise ainsi qu'à prévenir les accidents et les maladies professionnelles des collaborateurs-trices des TPC.

VOYAGEURS Le développement important de Mobi-Chablais et la reprise des lignes vaudoises de CarPostal le 12 décembre 2021 ont nécessité l'engagement de 25 chauffeurs-euses en 2021. Afin d'assurer une bonne gestion de ces nouveaux employé-e-s, la direction a décidé de créer un nouveau poste de chef production. Ainsi dès le 1er décembre, quatre chefs production bus et un gestionnaire d'évènements encadrent environ 115 conducteurs -trices qui œuvrent sur les routes chablaisiennes.

3 — LES AUDITS

AUDIT FINANCES: RÉVISION DE L'OFT DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE 2020 DES TPC Au cours de l'année 2021, la révision de l'OFT a procédé à un audit de la comptabilité analytique de notre société. L'audit des comptes a duré près d'un mois et a porté principalement sur l'année comptable 2020 et sur la répartition selon l'ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) des charges et des recettes entre les secteurs de l'entreprise. Un rapport a été émis par la Révision OFT. Ce rapport indique que la Révision OFT n'a pas détecté d'élément susceptible de démontrer une volonté de favoriser un secteur au détriment d'un autre. Les TPC appliquent les règles comptables prescrites par l'OFT de manière systématique et professionnelle. L'appréciation est donc globalement positive. Il est notamment relevé la mise en place d'un système de contrôle interne en matière de comptabilité analytique, des contrôles de qualité et d'intégralité lors du transfert des données de la comptabilité financière à la comptabilité analytique ainsi que la plausibilisation des unités d'œuvre délivrées par les unités opérationnelles. Les réviseurs OFT ont toutefois émis quatre instructions/recommandations qui doivent faire l'objet de mesures.

AUDIT INFRASTRUCTURE: MISE EN SERVICE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE PROJETS Sous l'égide de l'UTP et de l'OFT, un système de Management de projets infrastructure (SMP) a été élaboré permettant de gérer l'ensemble du portefeuille des projets infrastructure. Ce système est constitué: d'une directive CPI – Contrôle de projets Infrastructure, de différents processus de gestion de projet, d'outils de controlling et reporting (GAF - Gestion à l'affaire) et d'une documentation standardisée pour la gestion de projets.

L'objectif principal de ce système est d'avoir pour l'ensemble du portefeuille de projets infrastructure une gestion de projets standardisée, transparente et efficiente.

L'ensemble du système a été évalué et audité par l'OFT à fin 2021. Sa mise en œuvre se déroulera par étape dès 2022.

AUDITS QUALITÉ L'année 2021 a été marquée par deux évènements importants pour les TPC en matière de Qualité. Le premier est l'audit de surveillance de l'OFT qui s'est déroulé le 23 février 2021. L'objectif de cet audit était de vérifier si la documentation du système de gestion de la sécurité (SGS) des TPC correspondait à la pratique et si elle était appliquée systématiquement. L'efficacité du système et la gestion des risques ont également fait l'objet d'une attention particulière de la part des trois auditeurs de l'OFT. Un rapport détaillé a mis en évidence, outre des points forts et des recommandations d'amélioration, quatre «consignes». Celles-ci ont fait l'objet d'un suivi particulier tout au long de l'année par les différents départements concernés et toutes ont pu être clôturées dans les délais impartis.

Le second évènement concerne le renouvellement pour une durée de cinq ans, des autorisations d'exploitation et d'accès au réseau ferroviaire. Les TPC ont soumis avec succès le dossier de renouvellement de l'agrément de sécurité «Agsec» et du certificat de sécurité «Cersec». Ils ont tous les deux été reconduits par les autorités jusqu'au 31 mai 2026.

INTRODUCTION DES AUDITS INTERNES COMME OUTILS D'AMÉLIORATION CONTINUE Deux audits internes ont été conduits en 2021 sur les processus Voyageurs (V1-Planification et horaires et V3 – Production voyageurs). Afin de continuer à améliorer notre système de gestion de la sécurité (SGS), un planning d'audit 2022-2024 a été établi pour réaliser la surveillance de l'ensemble des processus de l'entreprise sur un cycle de trois ans.

4 — QUALITÉ, SANTÉ/SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT (QSE)

ÉVOLUTION DES ACCIDENTS PROFESSIONNELS

Années	Nbre d'accidents	Taux de fréquence	Evolution
2019	12	2.20	-
2020	17	2.99	+ 36 %
2021	17	2.76	- 7.7 %

Les nombreuses actions d'amélioration qui ont été mises en place en 2021 permettent de constater une diminution (-7,7 %) du taux de fréquence (nombre d'accidents sur 100'000 heures travaillées) même si le nombre d'accidents de travail ne progresse pas par rapport à l'an passé. Les accidents les plus fréquents ont été les chutes, lesquelles représentent à elles seules **plus de 30 % des cas**.

ÉVOLUTION DES JOURS D'ARRÊTS DE TRAVAIL

Années	Nbre de jours d'arrêt	Taux de gravité	Evolution
2019	163	243.10	-
2020	124	177.21	- 27 %
2021	232	305.97	+ 72 %

En 2021, les 17 accidents professionnels ont occasionné 232 jours d'arrêt de travail contre 124 en 2020. Ceci se traduit par un taux de gravité (nombre d'heures d'absence liées aux accidents, sur 100'000 heures travaillées) en forte hausse (+72 %) pour l'année 2021. Parmi les blessures les plus importantes, nous observons des fractures, des contusions et une perte de connaissance.

LANCEMENT D'UN PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA CULTURE SÉCURITÉ La direction a décidé de lancer un programme d'amélioration de la culture de la sécurité. Il sera déployé au cours du premier semestre 2022 et son objectif est d'améliorer les performances sécurité de l'entreprise. Ce programme consiste en une campagne de formation et de sensibilisation orientée sur les comportements. L'ensemble des collaborateurs-trices de l'entreprise seront invités-ées à y participer au travers de formations axées sur le leadership pour l'encadrement et d'outils de prévention tels que les «quart d'heure sécurité» pour l'ensemble du personnel.

DÉVELOPPEMENT

1 — DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

EXTENSION DE MOBICHABLAIS À TROISTORRENTS, MASSONGEX, YVORNE ET BEX Fort de son succès, le réseau urbain MobiChablais a séduit quatre communes supplémentaires : Bex, Massongex, Troistorrents et Yvorne, qui sont desservies depuis le 12 décembre 2021.

De nombreuses lignes ont été créées ou prolongées dans les nouvelles communes à cette occasion :

- **BEX :** la nouvelle ligne 110 circule chaque heure sur demande entre Bex et Monthey, conjointement avec la ligne 120 prolongée de CarPostal, constituant ensemble une cadence semi-horaire aux heures de pointe. La nouvelle ligne 119 relie, quant à elle, Aigle, Antagnes, Bex, et le Châtel chaque heure sur demande, sauf aux heures scolaires où le transport des élèves est intégré, avec course de renfort entre le Châtel et Bex. Ensemble, ces deux lignes remplacent l'ancienne ligne régionale 151.
- **MASSONGEX :** la nouvelle ligne 107 relie chaque demi-heure Massongex au centre de Monthey, en correspondance avec la ligne ferroviaire RegionAlps à la gare de Massongex. La desserte est fixe à l'exception des arrêts hors route cantonale, qui sont sur demande. La desserte sur demande du domaine du Rhône par la ligne 110 permet en outre une liaison accélérée vers Lausanne via la gare de Bex.
- **TROISTORRENTS :** ensemble, les lignes 108 et 109 assurent une desserte sur demande de Chenarlier (en remplacement de l'ancienne ligne régionale 62), et du centre du village chaque demi-heure, avec prolongement à Propéraz une fois par heure. Comme pour Bex, le trafic scolaire est intégré au dispositif, sous forme de dessertes fixes et de courses de renfort. Le quartier de Vers-Encier est en outre dorénavant desservi sur demande par la ligne 114.
- **YVORNE :** les lignes 102 et 103 ont été prolongées sur demande d'Aigle à Yvorne, offrant pour le village un lien avec toute l'agglomération. Le trafic scolaire a été intégré au réseau, ce qui a donné naissance à un nouveau secteur desservi par le transport public : la ligne 112 relie le hameau de Versvey à Aigle du lundi au vendredi, avec desserte de la zone d'emplois autour du restauroute.

Les communes fondatrices de MobiChablais ne sont pas en reste : l'élargissement du périmètre a aussi permis d'optimiser l'offre existante :

- **CHOËX :** réorganisation des lignes avec redistribution des dessertes scolaires, toutes intégrées à MobiChablais. Les principaux arrêts de Choëx disposent maintenant d'une cadence à la demi-heure toute la journée vers Monthey, ainsi que d'une liaison vers Champéry via la gare de Troistorrents.
- **ZONE D'ACTIVITÉ DES ILETTES :** desserte fixe tous les quarts d'heure aux heures de pointe, avec correspondances optimisées de/vers le Valais central via Massongex, et Lausanne via Bex.
- **OLLON :** simplification du réseau avec redistribution des dessertes scolaires. La liaison bidirectionnelle entre Ollon et la zone industrielle d'Aigle est rétablie. St-Triphon et Antagnes disposent d'une cadence semi-horaire aux heures de pointe de/vers Aigle, avec accélération de certaines courses par suppression de détours. Une nouvelle liaison entre Ollon et Bex ouvre bon nombre de correspondances régionales.
- **SERVICE RÉDUIT :** le service de soirée (20 h – 0 h, 2 h vendredi et samedi) et du dimanche est élargi au nouveau périmètre, avec réduction de temps de parcours sur la liaison Aigle-Monthey, par suppression des détours par Ollon.

Ces nouvelles dessertes représentent une augmentation conséquente de l'indemnité de transport urbain, principalement à la charge des communes commanditaires, que nous remercions vivement.

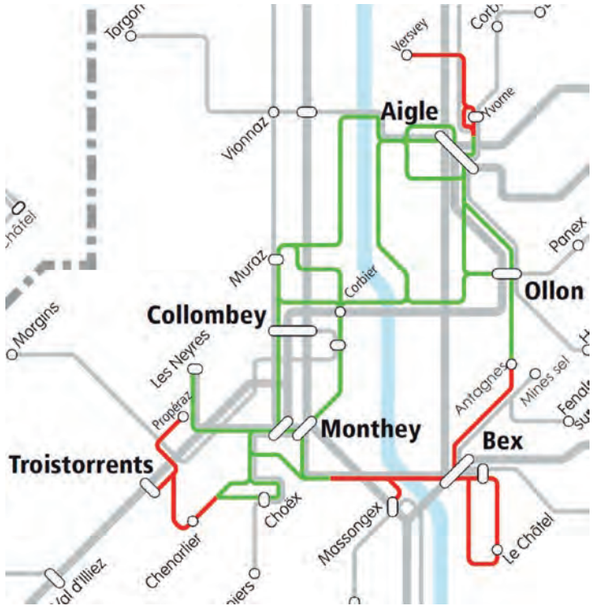

Réseau MobiChablais existant

Extensions MobiChablais 2022

NOUVEAU CONCEPT DE DESSERTE DE VILLARS En tant que premier concept intégré de transport local dans les zones touristiques, la station de Villars a vu s'améliorer tant sa desserte interne que son accès depuis la plaine.

Un changement de paradigme a été opéré : précédemment segmentée (ligne régionale, navettes, lignes touristiques…), l'offre y est maintenant intégrée, avec bon nombre d'améliorations à la clé :

- **fusion des deux lignes ferroviaires** Bex – Villars et Villars – Bretaye : la nouvelle ligne R27 relie chaque heure toute l'année Bex, Gryon, Villars et le Col de Bretaye, sans transbordement à Villars. Ainsi, par exemple les clients de l'Arc lémanique peuvent se rendre en haut des montagnes avec un seul transbordement à Bex;
- création d'un **nouvel itinéraire unique pour les bus** entre Chesières, la télécabine et la gare, ayant deux effets bénéfiques: la télécabine est maintenant reliée directement à Aigle, et la fréquence de passage sur ce tronc commun devient quasi continue en hiver: jusqu'à 8 bus par heure et par sens;
- financement par la Commune de la gratuité **sur la ligne 144 sur le tronçon Chesières Villars** pendant la saison d'hiver, permettant de l'intégrer au concept de liaisons skieurs internes à la station;
- remplacement des navettes par un renforcement saisonnier de la ligne 144 entre Chesières et Villars (jusqu'à 4 bus par heure), et la création d'une nouvelle ligne saisonnière 163 cadencée elle aussi au quart d'heure les jours de pointe, et desservant les bains de Villars;
- en outre, **la cadence de la ligne 144 est augmentée** toute l'année (2 bus par heure aux heures de pointe) et les horaires de fonctionnement sont élargis, notamment le vendredi et samedi soir avec un dernier départ d'Aigle après 2 h.

La clientèle était au rendez-vous dès les premiers jours d'exploitation : bien que deux fois plus nombreux que l'année passée, les bus 144 ont dû être doublés aux heures de pointe dès le 18 décembre !

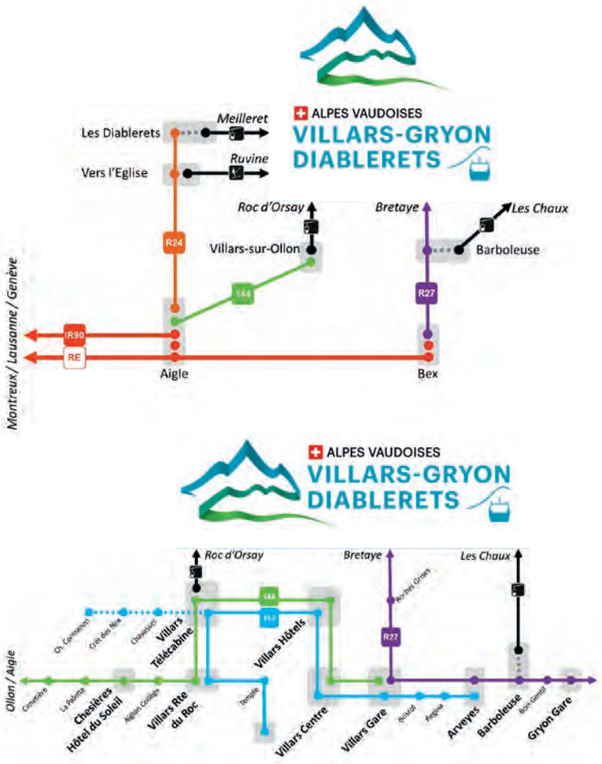

Multiples accès au domaine Villars-Gryon-Diablerets inclus les liaisons améliorées à Villars ↗

Concept local intégré à Villars avec tronc-commun Route du Roc – télécabine – Gare ↘

AUTRES MODIFICATIONS DU CHANGEMENT D'HORAIRE Le changement d'horaire est l'occasion d'opérer diverses améliorations sur le réseau :

- VERS-ENCIER ET MORGINS : nouveau tracé pour la ligne 61: Collombey – Vers-Encier – Morgins, avec nouvelle correspondance de/vers Sion à Collombey. Les clients de/vers Aigle gagnent 20 minutes par rapport à l'ancien trajet via Monthey et Troistorrents. Le quartier Vers-Encier dispose d'une nouvelle liaison régulière vers la plaine.
- LEYSIN : ajout d'une paire de courses supplémentaire à minuit les vendredis et samedis. Ajout de deux paires de courses supplémentaires les week-ends pour assurer un début de cadence demi-heure pour les clients touristiques.
- CHAMPÉRY : ajout d'une course matinale Champéry – Monthey. Réorganisation des trains de week-ends hivernaux: 2 trains par jour de/vers Aigle, assurant les correspondances.
- LES DIABLERETS : refonte de l'horaire du matin vers Aigle, avec suppression du trou d'offre de début d'heure creuse.
- PONT-DE-NANT : nouvelle desserte estivale, par prolongement de la ligne ex-CarPostal 152 Bex – Plans-sur-Bex.
- MINES DE SEL : passage systématique le week-end sur la ligne ex-CarPostal 153 Bex – Fenalet-sur-Bex au lieu d'une fois sur deux.
- PLAMBUIT : prolongement de la ligne ex-CarPostal 145 jusqu'à Aigle (était auparavant en terminus à Ollon).
- CENTRE COMMERCIAL DE RENNAZ : passage systématique de la ligne 111 (toutes les demi-heures au lieu de toutes les heures).
- AUTRES SECTEURS : ajustements horaires divers, y compris sur les lignes de bus transférées de CarPostal.

2 — INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

SUPPORT En janvier 2021 un nouveau système de gestion des incidents et demandes a été mis en place par l'unité IT. Cette mise en place s'inscrit dans une démarche de réduction des temps de réponse et de traitement des demandes des utilisateurs-trices. En 2021 l'unité IT a traité un peu moins de 1400 demandes ce qui représente en moyenne cinq tickets par jour avec un temps de réponse moyen de 32 heures.

PARC INFORMATIQUE Le parc informatique destiné au personnel de l'entreprise suit la croissance de l'entreprise. Par ailleurs, la campagne d'équipement du personnel roulant en tablettes et téléphones se poursuit, dans le contexte de la mise à disposition progressive des informations en temps réel sur les lignes de bus et de trains.

Entre 2019 et 2021, des éléments tels que les ordinateurs portables, les tablettes ou les téléphones mobiles ont plus que doublés. L'unité IT gère aujourd'hui plus de 600 appareils électroniques.

SERVEURS D'APPLICATIONS Le portefeuille d'applications métier s'enrichit année après année, au gré de la digitalisation des processus de l'entreprise. Cela se traduit en une augmentation du nombre de serveurs virtuels à administrer, avec pour chacun un degré de criticité généralement élevé.

L'indisponibilité de systèmes critiques tels que notre ERP, le portail TPC, la liaison TPC-Internet, le serveur de fichier ou notre application mobile se compte en quelques heures par année uniquement. Ce qui représente une très haute disponibilité.

CYBERSECURITÉ L'année 2021 n'a pas été de tout repos au niveau de la cybersécurité: divers acteurs suisses ont été touchés par des attaques informatiques. Le contexte du COVID-19 a amené à augmenter grandement le télétravail ce qui a ouvert des nouvelles portes aux hackers. Les pirates agissent par opportunité, cryptent les données des entreprises et demandent une rançon (Ransomware) sous forme de cryptomonnaie.

Les TPC ne sont pas restés les bras croisés: dans le cadre de l'association des chemins de fer à voie métrique RailPlus, une expertise de l'entreprise externe ELCA a été faite. Deux axes de travail ont été pris en compte: d'une part l'analyse de la partie installation de sécurité (IS) et d'autre part l'informatique générale (accès, réseaux, antivirus, etc...).

Il ressort que les TPC sont bien équipés d'un point de vue technique, mais restent sensibles aux risques liés à l'usage des systèmes, comme par exemples les stratégies personnelles de mots de passe ou encore la capacité collective à faire face à une campagne de courriels frauduleux. Il ressort également que certains aspects de la sécurité des TPC reposent sur celle de ses fournisseurs, qu'il conviendra donc d'intégrer aux prochaines analyses.

Suite à ce rapport, l'entreprise ELCA ainsi que les unités IT des entreprises de transport membres de RailPlus ont défini une série de mesures, telles que des opérations simulation de phishing, gestion des fournisseurs essentiels, base de référence pour les appels d'offre, etc... que nous avons commencé à mettre en place en 2021 et le travail va continuer en 2022.

VOYAGEURS

1 — PLANIFICATION

INTÉGRATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES DÉDIÉS DANS LE SERVICE DE LIGNE Dans le cadre de l'extension du réseau MobiChablais, les réseaux de transports scolaires dédiés des communes de Bex, Monthey, Troistorrents et Yvorne ont été intégrés dans le service de ligne.

COMMUNE DE BEX Le transport des élèves, jusqu'à présent effectué par un privé, a été repris par la nouvelle desserte de la Commune par MobiChablais via la ligne 119.

COMMUNE DE MONTHEY Bien que déjà couvert en majeure partie par le service des lignes 62 Monthey – Chenarlier et 63 Monthey – Les Cerniers, le transport des écoliers-ères domiciliés sur le coteau de Choëx et au-delà vers Les Cerniers est dorénavant intégralement assuré par le service de ligne. Au regard de la situation prévalant en 2021, les adaptations majeures intervenues sont la répartition des élèves sur les courses de quatre lignes de bus (63/108/109/113) et le fait que les tracés des lignes suivent des axes verticaux et non plus des boucles.

COMMUNE DE TROISTORRENTS L'adhésion de Troistorrents au réseau MobiChablais dote dorénavant la Commune d'une desserte par bus avec Monthey, laquelle est proposée par les lignes 108 et 109. Ainsi, toutes les prestations opérées auparavant en courses spéciales sur les axes Troistorrents – Chenarlier et Troistorrents – Propéraz sont assurées depuis le 12 décembre 2021 en service de ligne. Seuls les élèves domiciliés sur l'axe dit de «la route forestière» en direction de Morgins bénéficient encore d'un transport dédié.

COMMUNE D'YVORNE Lors de son entrée dans MobiChablais, la Commune d'Yvorne a demandé d'assurer les déplacements des élèves domiciliés sur son territoire et enclassés à Aigle, ainsi que des quelques écoliers-ères du quartier de Pré-Yonnet à Aigle qui vont à l'école à Yvorne. Afin de répondre à ces besoins, une nouvelle ligne 112 a été mise en service reliant Aigle, gare à Versvey en passant par le village d'Yvorne. Avec le renfort de l'offre de prestations de la ligne 143 Aigle-Yvorne-Corbeyrier, tous les déplacements des élèves sont dorénavant couverts par un service de ligne régulière.

NOUVELLE POLITIQUE DE POLYVALENCE DANS LES TOURS DE SERVICE BUS La nouvelle offre MobiChablais, ainsi que l'intégration des scolaires dans le service de ligne ont apporté de très importantes modifications dans les tours de service, en particulier sur les équipes stationnées à Monthey. En effet, la suppression de pratiquement toutes les courses scolaires et de la ligne TRV 62 a obligé les TPC à revoir complétement les roulements des bus, ainsi que la productivité. Les tours de service et les rotations des chauffeurs-euses du trafic régional et du trafic urbain (MobiChablais) du dépôt de Monthey ont été fusionnés, avec pour conséquence la mise en place de la polyvalence pour tous les chauffeurs-euses afin que ces derniers-ères puissent assurer tant des lignes urbaines que régionales, en plaine et en montagne.

Avec l'entrée de Troistorrents dans MobiChablais, le dépôt de Morgins a lui aussi été impacté et vu croître ses effectifs. Les conducteurs-trices, basés-ées à cet endroit, ont dû s'adapter très rapidement à la polyvalence souhaitée et introduite au changement d'horaire.

Ceci a demandé une formation intense et beaucoup de bonne volonté de la part des chauffeurs-euses, qui ont tous et toutes joué le jeu avec professionnalisme! Cette polyvalence sera dorénavant la norme pour les nouveaux arrivants.

STATISTIQUES Les statistiques 2021 ont pu être établies normalement, c'est-à-dire sur des comptages effectués durant quatre semaines, réparties sur mars, juillet, septembre et novembre, du lundi au dimanche. Trois des quatre semaines de référence tiennent compte de la période scolaire alors que la quatrième est effectuée, en été, pendant les vacances des élèves. Il est important de se rappeler qui si l'on souhaite procéder à des comparaisons, les comptages de l'année 2020 n'avaient pas pu se dérouler en mars en raison du semi-confinement lié à la pandémie. Ainsi, il avait été convenu de doubler les chiffres récoltés en septembre pour l'établissement des statistiques de l'année. La comparaison faite entre 2020 et 2021 peut ainsi être légèrement tronquée.

L'année passée sous revue laisse apparaître une légère hausse de fréquentation pour les lignes ferroviaires de l'AL, l'AOMC et l'ASD, bien que les chiffres n'atteignent pas encore ceux de 2019, soit avant l'arrivée du Coronavirus pour l'AL et l'AOMC.

Seule la ligne entre Bex et Villars continue de voir sa fréquentation baisser. Cette situation devrait cependant s'améliorer en 2022 grâce à l'introduction systématique des trains directs Bex-Bretaye (voir partie développement).

Nous noterons également l'introduction au 12 décembre 2021 de numéros pour nos lignes de chemin de fer.

		Nombre de voyageurs			Voyageurs-km		
LIGNES FERROVIAIRES		**2021**	**2020**	**2019**	**2021**	**2020**	**2019**
AL	R25	302'969	284'243	373'088	5'066'132	4'708'807	6'276'755
AOMC	R26	719'839	682'582	933'122	5'941'668	5'586'233	7'621'316
ASD	R24	219'389	162'382	208'343	3'261'229	2'605'831	3'571'478
BV (Bex-Villars)	R27	294'017	319'473	363'120	1'942'303	1'585'675	2'258'538
VB (Villars-Bretaye)	R27	304'759	213'207	372'631	1'177'351	841'477	1'455'816
Total		**1'840'973**	**1'661'887**	**2'250'304**	**17'388'683**	**15'328'023**	**21'183'903**

NOMBRE DE VOYAGEURS TRANSPORTÉS SUR LES LIGNES FERROVIAIRES

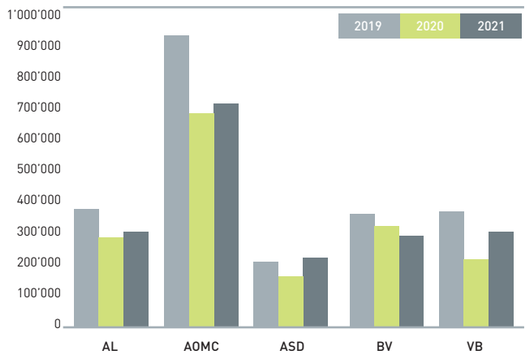

Au niveau des lignes routières, nous noterons la progression réjouissante du nombre de voyageurs empruntant nos bus MobiChablais, soit près de 35% par rapport à 2019.

Quant à la ligne Aigle – Villeneuve, celle-ci peine à voir remonter sa fréquentation. Cette perte s'explique en grande partie à la nouvelle desserte de la gare de Roche par les CFF avec les trains S5.

Dans ce rapport annuel, nous comparons pour la dernière fois les statistiques de la ligne de bus Bex-Monthey, car une réorganisation des lignes dans le secteur a eu lieu au changement d'horaire. La ligne 120 est assurée par CarPostal alors que les TPC exploitent désormais les lignes 110 et 119 avec MobiChablais.

			Nombre de voyageurs			Voyageurs-km		
LIGNES ROUTIÈRES			**2021**	**2020**	**2019**	**2021**	**2020**	**2019**
TRV	Troistorrents – Morgins	61	66'946 *	75'686 *	58'884 *	434'673	431'807	343'905
TRV	Monthey – Choëx – Les Cerniers	62/63	138'220 *	148'885 *	129'495 *	575'643	635'163	512'483
TRV	Val-d'Illiez – Les Crosets/Champoussin	81/82	20'151 *	11'132 *	19'284 *	151'350	76'905	117'376
TRV	Aigle – Ollon – Villars	144	220'393	179'138	237'157	2'669'129	2'300'243	3'066'540
TRV	Aigle – Villeneuve	111	297'262	367'453	390'158	1'540'397	2'009'671	2'137'843
TRV	Bex – Monthey	151	26'637	21'504	29'536	119'750	124'878	150'920
URBAIN	MobiChablais	101 à 106 et 113 à 118	527'149 **	372'167	386'458	2'321'489 **	1'980'499	1'805'359
TOURISTIQUE	Villars – Solalex	161	6'070	5'789	6'922	37'968	42'421	45'971
TOURISTIQUE	Villars – Col de la Croix – Les Diablerets	162	6'661	6'103	5'849	83'256	88'303	84'306
Total			**1'309'489**	**1'187'857**	**1'263'743**	**7'933'655**	**7'689'890**	**8'264'703**

*Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les écoliers transportés sur les courses scolaires supplémentaires des communes de Troistorrents, Val-d'Illiez et Monthey.
**Les chiffres ci-dessus comprennent les nouvelles lignes 117 Aigle – Aigle, Zone industrielle et 118 Aigle – Ollon VD – St-Triphon.

NOMBRE DE VOYAGEURS TRANSPORTÉS SUR LES LIGNES DE BUS

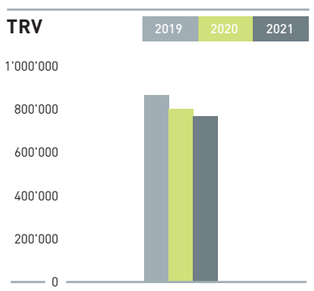

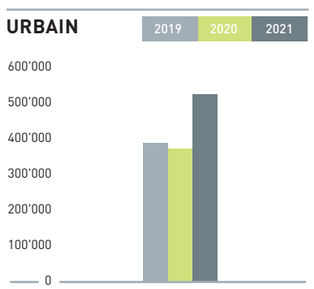

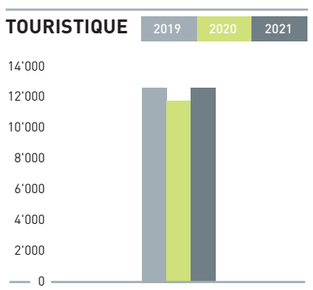

2 — FLOTTE

ACQUISITION DU NOUVEAU MATÉRIEL ROULANT ROUTIER En 2020, nous avions acheté 12 bus à entrées basses de type Low Entry afin d'assurer le transport des voyageurs sur nos lignes TRV d'Aigle et de Monthey. En 2021, 31 bus d'occasions ont été achetés pour compléter le parc TPC afin de garantir le service à plancher bas sur les lignes reprises de CarPostal ainsi que sur les nouvelles lignes MobiChablais:

- 6 bus Setra LE pour la ligne 175 (Château-d'Oex);
- 6 bus Solaris LE 8.9 pour les lignes MobiChablais et les lignes 152, 153 et 143;
- 6 bus Sprinter LE Probus Gmbh pour les lignes MobiChablais supplémentaires;
- 2 bus Citaro K pour les lignes MobiChablais supplémentaires;
- 3 bus Citaro de 12 mètres pour le remplacement des trains (ASD) et des navettes des stations de skis;
- 8 bus repris de CarPostal pour des lignes MobiChablais et les lignes 172 et 145.

Bus Solaris mis en service en 2021

A ce jour, près de 100 % des courses sont parcourues par des bus avec accès LHand (loi sur l'égalité pour les personnes handicapées) et équipés de l'information voyageurs selon les normes en vigueurs.

En 2022, nous poursuivrons nos acquisitions afin de remplacer certains bus qui arrivent en fin de service.

Bus Sprinter mis en service en 2021

ACQUISITION DU NOUVEAU MATÉRIEL ROULANT FERROVIAIRE Suite à l'appel d'offres infructueux lancé pour le renouvellement de notre matériel roulant sur les lignes AL, ASD et BVB, nous avions entamé une discussion pour l'aboutissement d'une offre, de gré à gré, avec Stadler Rail AG. Une première variante de concept de renouvellement de la flotte fut présentée par Stadler en décembre 2019, mais celle-ci ne correspondait ni du point de vue technique, ni au niveau financier aux désirs des TPC et aux exigences des commanditaires.

Après de nombreuses discussions, une nouvelle offre pour la ligne ASD ainsi qu'une offre budgétaire pour les lignes AL, BVB et AOMC nous était parvenue le 11 décembre 2020. Concernant l'offre pour le matériel roulant de la ligne ASD, celle-ci satisfaisait aux exigences financières grâce à une réduction des coûts à la suite d'une collaboration entre les Chemins de fer du Jura (CJ) et les Transports Publics Neuchâtelois (TransN). Il s'agit de 3 rames à 2 éléments type ABe 4/8 (voir photo). Ce nouveau concept de renouvellement de la flotte a été présenté aux commanditaires, qui ont expressément demandé d'avancer sur une demande d'approbation OITRV pour les rames de l'ASD en attendant les offres définitives des autres lignes à crémaillère.

Afin de garantir une mise en exploitation selon le planning, les TPC ont signé en février 2021 une lettre d'intention avec le fabricant. La signature formelle du contrat a, quant à elle, eu lieu le 25 juin 2021, à Aigle, en présence des représentants de Stadler, ainsi que du président du Conseil d'administration, de la direction et du chef de projet des TPC. Nos nouvelles rames adhérences de type ABe 4/8 vont être livrées courant 2023 pour une mise en exploitation en 2024.

En parallèle, le projet continue pour l'acquisition du reste du matériel roulant de l'AL et du BVB mais avec des délais plus longs. Ces derniers sont liés aux contraintes dues aux particularités de notre réseau par le cumul de la crémaillère, des fortes pentes et des gabarits réduits.

SITRA L'achat du nouveau matériel roulant amène aussi la réflexion sur l'information voyageurs embarquée. Actuellement nos anciennes rames n'en sont pas pourvues et les nouvelles GTW et 590 rénovées de l'AOMC ont été équipées d'un système Ortics, qui n'existe plus. En parallèle du projet pour la mise à niveau d'Ortics, en partenariat avec Open IT et le MOB, la direction a décidé de développer son propre système d'information voyageurs (IV) pour les futurs trains et les bus MobiChablais. Cette décision a été notamment motivée par le fait que les logiciels existants sur le marché ne possèdent pas un système d'exploitation d'arrêt sur demande nécessaire à notre réseau Mobichablais.

Ce projet de développement s'intitule SITRA (Système d'Information voyageurs Transport) et est mené par les spécialistes de la Flotte, ainsi que les informaticiens d'Open IT. Le système SITRA comprend tant la partie Software que Hardware et sera livré en automne 2022 à la firme Stadler pour commencer d'équiper des nouvelles rames de l'ASD, qui seront, de fait, les premiers véhicules TPC munis du système IV «maison».

Design extérieur de nos futurs véhicules

3 — PRODUCTION

REPRISE DE CERTAINES LIGNES CARPOSTAL Début 2021, le Canton de Vaud, en accord avec l'OFT, a décidé d'attribuer six nouvelles concessions (lignes de bus) aux TPC. Ces lignes, déjà exploitées par les TPC, mais dont les concessions appartenaient à CarPostal ont été transférées le 12 décembre 2021. En parallèle, les TPC ont décidé de mettre fin à leur contrat d'entrepreneur postal, ce qui a eu pour conséquence la reprise de l'exploitation des lignes CarPostal situées sur le Canton du Valais par CarPostal ainsi que l'abandon du transport scolaire de la Commune de Port-Valais.

LIGNES REPRISES PAR LES TPC
143 Aigle – Corbeyrier
145 Aigle – Ollon – Plambuit
152 Bex – Les Plans-sur-Bex
153 Bex – Fenalet-sur-Bex
172 Le Sépey – La Forclaz
175 Leysin – La Forclaz – Château-d'Oex

LIGNES EXPLOITÉES PAR CARPOSTAL
142 Aigle – Vionnaz – Torgon
191 St-Maurice – Vérossaz
192 St-Maurice – Lavey-les-Bains
193 St-Maurice – Mex
Le transport des élèves de Port-Valais

CHAUFFEURS-EUSES Avant le changement, les TPC employaient 25 chauffeurs-euses et un chef production pour exploiter les lignes de CarPostal. Sur ces 25 collaborateurs-trices, quatre ont décidé de rester travailler à CarPostal VS. Quant aux autres, ils ont été intégrés dans l'organisation des TPC, qui compte aujourd'hui un total 120.5 EPT (équivalent plein temps).

VÉHICULES ROUTIERS Jusqu'au 12 décembre dernier, en leur qualité d'entrepreneur, les TPC n'acquéraient pas les bus nécessaires à l'exploitation des lignes CarPostal, ceux-ci étant, dès lors, propriété de CarPostal. Lors de la reprise, les TPC ont ainsi dû procéder à l'achat de nombreux véhicules venus compléter leur parc, déjà conséquent:

6 bus Maxi pour la ligne 175;
3 bus Midi pour les lignes 152, 153 et 143;
2 bus Mini 4 X 4 pour les lignes 145 et 172 (reprise de CarPostal);
1 bus Midi pour la réserve TRV (reprise de CarPostal);
1 bus Mini pour la réserve TRV (reprise de CarPostal).

En outre, quatre bus Midi ont été rachetés à CarPostal pour les nouvelles lignes MobiChablais.

INFRA-STRUCTURE

1 — ÉTUDES ET PROJETS

La nouvelle halte des Arnoux

MISE EN CONFORMITÉ LHAND AOMC – NOUVELLE HALTE DES ARNOUX Dans un contexte d'amélioration de l'offre et d'application de la loi LHand (loi sur l'égalité pour les handicapés), plusieurs gares et haltes TPC doivent être mises en conformité.

La halte Les Arnoux sur la ligne de l'AOMC a été la première halte en 2021 à faire l'objet de travaux de mise en conformité LHand et sécuritaires complets. Ces travaux ont été l'occasion de mettre en œuvre également les différents concepts d'équipement des haltes ferroviaire TPC, en particulier un abri type et un écran d'information dynamique pour les voyageurs.

En partenariat avec la Commune d'Ollon, un abri à vélo «Bike&Rail» a été construit dans le périmètre de la halte afin de promouvoir la mobilité douce en offrant à nos clients la possibilité de pouvoir déposer leur vélo dans un lieu sécurisé, proche des quais et facile d'accès.

AOMC – HALTE DE MONTHEY-EN PLACE A la suite du report de la mise en service du nouveau tracé de l'AOMC, un aménagement provisoire permettant la mise en conformité de la halte Monthey-En Place est prévu. Le dossier PAP de ce projet a été déposé le 17 décembre 2021. Les travaux sont envisagés pour le début 2023.

Les deux haltes actuelles de Monthey-En Place seront fusionnées et déplacées en direction du sud, entre l'aiguille de bifurcation entre le tracé plaine-vallée et le dépôt des bus TPC. Ce déplacement permettra de mettre en conformité deux haltes pour le prix d'une. Ce projet permettra également de reprendre les installations de sécurité du tronçon afin d'intégrer la sécurisation du passage à niveau d'accès au dépôt des bus grâce à des barrières montées sur treuils.

Enfin, les accès au trottoir situé entre la ligne AOMC et la route cantonale seront fermés afin de sécuriser la circulation des piétons et éviter les traversées sauvages des voies.

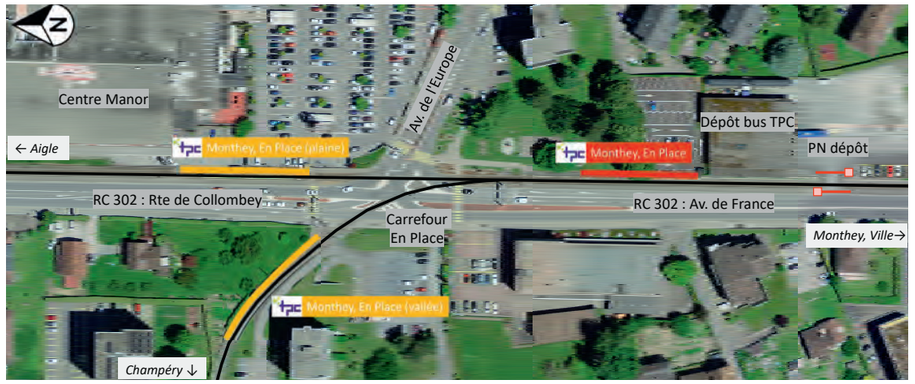

Synoptique du projet de la halte Monthey-En Place

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES En 2021, nous avons réalisé l'installation de 345 panneaux photovoltaïques sur le toit du dépôt d'En Châlex et 277 sur la nouvelle toiture du dépôt du Bévieux.

Notre entreprise contribue de cette façon à augmenter la part des énergies renouvelables et à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Ces panneaux produiront environ 220 000 kWh/an, très proche des consommations annuelles des dépôts. Nous pourrons ainsi affirmer que l'origine de l'énergie consommée par ces dépôts provient du soleil. Dans la réalité, comme pour toute installation solaire, les différences entre les moments de production et de consommation font que seulement une partie de l'énergie produite par ces installations soit directement consommée sur place. Pour le cas du dépôt de Bévieux, nous estimons qu'environ 25 % de l'énergie produite par les panneaux sera directement consommée sur place. Pour le dépôt En Châlex la part d'autoconsommation sera proche du 50 %. Le reste de l'énergie sera injecté au réseau qui fait office de «batterie».

Ces investissements accompagnent d'autres actions réalisées pour diminuer l'empreinte carbone de notre entreprise, comme l'isolation du toit du dépôt de Bévieux qui accueille ces panneaux photovoltaïques ou l'installation d'une pompe à chaleur dans le dépôt d'En Châlex pour remplacer un chauffe-eau électrique et une chaudière au gaz.

PROLONGEMENT DE LA LIGNE AIGLE – LEYSIN Le nouveau tracé du prolongement de l'AL à Leysin a été présenté lors du rapport de gestion 2020, en lien avec une nouvelle liaison verticale nécessaire pour la desserte locale du nord de la station. La mise à jour du projet est donnée dans l'infographie ci-dessous.

Ce nouveau projet de prolongement de la ligne de l'Aigle-Leysin et de liaison verticale a été consolidé et validé à fin 2020 par les différents partenaires que sont l'OFT, le Canton de Vaud et la Commune de Leysin. Des conventions de financement ont été signées avec les partenaires afin de pouvoir mener les études d'avant-projet du projet global.

L'année 2021 a été consacrée à poursuivre des études afin de consolider les bases pour l'établissement de l'avant-projet, notamment pour la conception de la gare de Village-Versmont et le choix du mode de transport de la liaison verticale. Le printemps 2022 sera consacré à l'acquisition des mandataires principaux pour l'élaboration de l'avant-projet qui devra être rendu fin 2023.

- **Nouveau tracé ferroviaire en tunnel sur environ 1'325 m reliant Leysin-Village et Leysin-Télécabine**
- **3 nouvelles gares ferroviaires avec pente longitudinale max. de 25‰ et quais de 100 m :**
  Leysin-Village, Leysin-Centre, Leysin-Télécabine
- **1 liaison verticale d'environ 910 m avec 4 gares:**
  Leysin-Feydey, Leysin-Centre (LV), Leysin-Tour d'Aï, Leysin-Patinoire

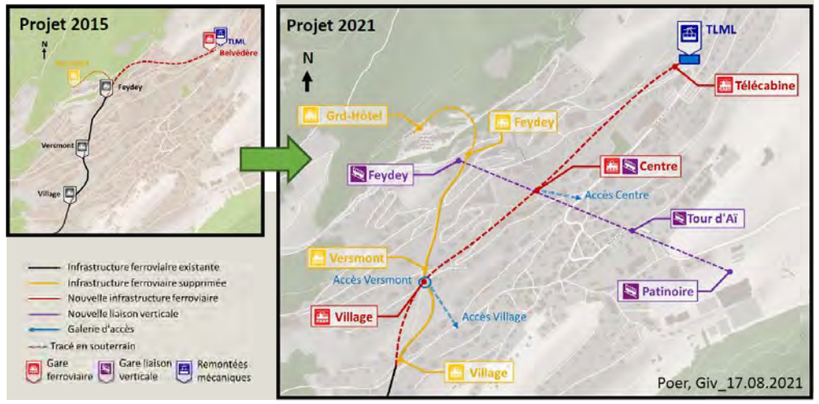

La population de Leysin a été informée de manière très complète grâce à une édition spéciale du journal de la Commune «Le Leysenoud», distribuée en tout-ménage en septembre 2021. 15 pages dédiées au projet avec des infographies, images de synthèse et un rétroplanning ont permis aux TPC et à la Commune de Leysin de communiquer sur ce projet de manière transparente et positive!

Une campagne de reconnaissance géologique, débutée à l'automne 2021, se poursuivra durant le premier semestre 2022. A la suite de ces études, la mise à l'enquête est prévue en début 2026 pour une mise en service à l'horizon 2030.

Des études d'interfaces de transports sont également menées par la Commune de Leysin aux accès des différentes gares du projet, plus spécialement à la gare Télécabine en lien avec le renouvellement complet des installations de remontées mécaniques prévu au même horizon que le projet ferroviaire.

SÉCURISATION DU TRACÉ AOMC ENTRE COLLOMBEY-MURAZ ET MONTHEY En 2020, Le projet de sécurisation de l'AOMC a fait l'objet de compléments et d'adaptations découlant de la première procédure PAP (2018). L'ensemble de ces éléments a été introduit dans le nouveau dossier PAP (version v.0), transmis à l'OFT le 10 novembre 2020, et faisant l'objet d'un contrôle de conformité et d'exhaustivité de la part de l'OFT. Ce contrôle est en cours et devrait se terminer au printemps 2022. La dépose du dossier PAP définitif et le démarrage de la nouvelle procédure d'approbation des plans est planifiée pour fin 2022.

PROLONGEMENT DE LA LIGNE AIGLE – LE SÉPEY – LES DIABLERETS Dans le courant de 2021, l'avant-projet de prolongement de la ligne ASD et la création d'une nouvelle gare à proximité de la télécabine a été finalisé. Les ouvrages sur le tracé (pont sur la Grande Eau, évacuateur de crue) et la nouvelle gare ont été retravaillés. Cet avant-projet a ensuite fait l'objet de plusieurs présentations et échanges avec les autorités communales d'Ormont-Dessus.

Finalement, les autorités communales ont donné un avis favorable au projet et validé les principaux éléments de celui-ci. En étroite collaboration avec la Commission des transports de la Commune, les études se poursuivent afin d'élaborer le dossier pour la procédure d'approbation des plans (PAP).

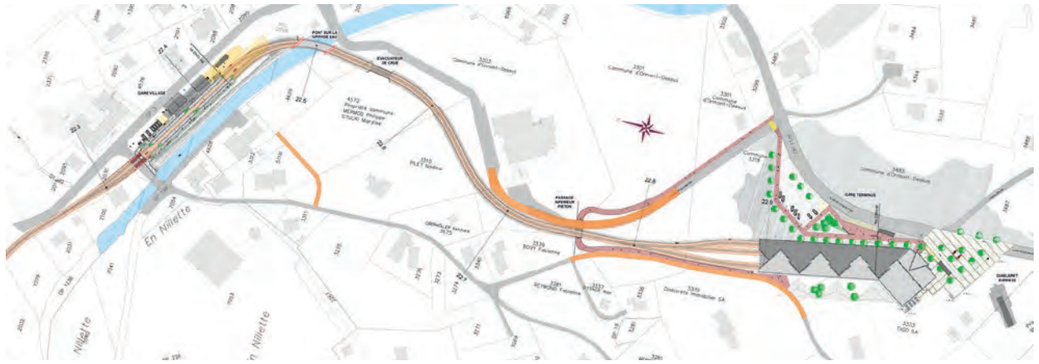

Situation générale du nouveau tracé de l'ASD

2 — GESTION DE L'INFRASTRUCTURE

ASD – GLISSEMENT DES FONTANELLES Sur la ligne de l'ASD entre Exergillod et les Planches, le glissement des Fontanelles s'étend depuis la Grande Eau jusqu'en dessus du Hameau des Granges. Il touche la ligne ferroviaire sur environ 400 mètres de longueur.

La partie la plus active du glissement se situe de part et d'autre de la ligne ASD. Les déplacements mesurés en 2021 sont équivalents au cumul des quatre dernières années. La voie s'est déplacée latéralement d'environ 1,5 mètre en 2021. Ce glissement de terrain très important a été fortement amplifié par les fortes intempéries du printemps 2021 et en particulier par le cumul d'eau des précipitations et de la fonte des neiges en avril-mai 2021. De part ces conditions, la ligne a dû être interrompue depuis juin 2021 sur le tronçon Exergillod – les Planches et un service de bus de remplacement a dû être mis en place.

Afin de pouvoir remettre la voie en service et d'assurer la sécurité de la circulation des trains, de nombreuses mesures et travaux sont nécessaires. Des travaux de remise en état des zones glissées, d'ancrages des niches d'arrachement, de drainages de toute la zone et la pose d'équipement de surveillance du site ont débuté en 2021 et se poursuivront en 2022. La finalisation de toutes ces mesures et la remise en état de la voie en début 2022 devront permettre la réouverture de la ligne.

ASSAINISSEMENT DES PASSAGES À NIVEAU Dans le cadre du programme d'assainissement des passages à niveaux (PN) de nos lignes ferroviaires, nous avons procédé à la fermeture d'un passage à niveau et à l'assainissement de trois autres en 2021. Nous avons également déposé trois procédures d'approbation des plans (PAP) et traitons actuellement quatorze dossiers techniques pour des mesures d'assainissement de PN, dont trois sont prévus d'être assainis début 2022.

AOMC – sécurisation du PN Corbier Transfo – km 8.462

Glissement de terrain survenu aux Fontanelles

3 — ENTRETIEN

TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LE BVB ET L'AOMC En 2021, des travaux importants d'entretien de la voie ferrée et de la ligne de contact ont été réalisés sur les lignes du BVB et de l'AOMC.

Sur le BVB, les deux voies en gare de Bretaye ont été entièrement renouvelées par le remplacement du ballast, traverses, voie et crémaillère. Des travaux de la ligne de contact ont été entrepris par le remplacement du fil de contact sur une longueur totale de deux kilomètres entre la Gare de Villars et la halte de Roche Grise.

Sur l'AOMC vallée, la voie de Monthey-En Place à Champéry a fait l'objet d'un ballastage et d'un bourrage. Au droit du viaduc de Troitorrents, l'ensemble des traverses ont été remplacées sur 150 mètres.

DÉPOT INFRASTRUCTURE Un projet d'assainissement et de mise en conformité sécuritaire des locaux du dépôt de l'Infrastructure (Aigle, ch. de l'Ecluse 32) a été finalisé. Ce projet vise à sécuriser et rendre plus fonctionnel tous les locaux de travail et de stockage de matériel de l'unité Entretien. La réalisation de l'ensemble de ces travaux d'assainissement de bâtiment se dérouleront en 2022.

INTEMPÉRIES SURVENUES EN DÉCEMBRE 2021 Lors de la deuxième semaine de décembre 2021, de fortes chutes de neige ont provoqué d'importants dommages à nos installations ferroviaires engendrés par la chute d'arbres et de rochers sur trois de nos lignes.

Sur le BVB, des chutes d'arbres sur la ligne de contact et des rochers sur la voie ont causé l'interruption de la ligne durant environ une semaine entre Bévieux et Gryon. Des travaux de débardage des arbres couchés sur les voies et de reconstruction de la ligne de contact ont été réalisés par nos équipes dans des conditions météorologiques particulièrement difficiles.

Sur l'ASD, là également, sous le poids de la neige, des arbres se sont couchés sur la voie engendrant de gros dégâts à la ligne de contact. La ligne a été coupée partiellement une semaine entre Verschiez et Les Planches. Les travaux de débardage des arbres tombés et la reconstruction de la ligne de contact ont été menés par les équipes de l'unité entretien TPC.

Enfin sur l'AL, des arbres ont chuté sur la ligne de contact au droit de la halte de Grand-hôtel nécessitant le déplacement provisoire de la halte au droit du portail amont du tunnel du Grand-Hôtel.

Sous le poids de la neige, des arbres se sont couchés sur la voie engendrant de gros dégâts à la ligne de contact de l'ASD

4 — GESTION DU TRAFIC

MISE EN SERVICE D'UN 7E POSTE D'ENCLENCHEMENT BBR A VILLARS Dans le cadre du déménagement du centre de gestion du trafic (CGT) à Margencel et de la reprise complète, y compris l'hiver, de la circulation des trains de Villars à Aigle, il a été décidé de mettre en service sept postes d'enclenchement type BBR pour la desserte des lignes VB, AOMC et ASD.

Un poste d'enclenchement est un appareil permettant d'assurer la sécurité du trafic ferroviaire. Les TPC en possèdent deux types: BBR et MZ. Ces enclenchements sont répartis comme suit:

- 5 au CGT Margencel;
- 1 au dépôt ASD Infra Aigle pour le suivi et le dépannage par la section électrique;
- 1 à Villars comme redondance.

Ce 7e poste à Villars donnera la possibilité, non seulement, de desservir les installations de sécurité (IS) sur place en cas de besoin mais aussi, et surtout, de gérer toutes les installations BBR du réseau en cas de problème. Il permettra de continuer l'exploitation de toutes nos lignes lors de pannes ou d'évacuation du CGT. Les manipulations et visualisations sont en tout point identiques à ce qui peut être fait ou vu à Margencel.

Ce poste supplémentaire a, en outre, l'avantage d'être mobile et pourra, sans autre, être déplacé dans un autre endroit du réseau, que ce soit une gare ou un local IS. A noter qu'une redondance pour la desserte de l'installation type MZ (AOMC) existe déjà à Monthey.

ÉVÉNEMENTS / INCIDENTS RÉPERTORIÉS En 2021, 388 événements ont provoqué des perturbations sur notre réseau ferroviaire. Certains ont entraîné des interruptions de lignes (lignes de contact endommagées, chutes d'arbres, de pierres, etc.) alors que d'autres ont provoqué des perturbations de moindre importance, voire quelques retards dans la circulation des trains.

L'augmentation globale des événements/incidents entre 2021 et 2020 est de 28 %. Cette augmentation est expliquée principalement par:

- le nombre de collision entre train et véhicules routiers (augmentation du trafic routier aux passages à niveau partiellement sécurisés ou aux sites tram);
- les dommages à la ligne du contact liés aux intempéries ou aux éléments naturels (chutes d'arbres et de pierres);
- les pannes de véhicules moteur, conséquence de la vétusté du matériel roulant et de l'obsolescence des pièces de remplacement.

Le nombre de dérangements aux installations de sécurité reste élevé surtout sur l'ASD et l'AOMC.

Deux cas de non-respect de la signalisation sont à relever en 2021 comme en 2020. La formation continue du personnel nous permet de maintenir un tel résultat.

L'information voyageurs et la gestion des bus sont les objectifs principaux d'amélioration pour le CGT. De nouveaux outils et des formations vont nous permettre de progresser dans ces deux domaines afin de satisfaire au mieux nos clients.

	2021	2020
Aiguille talonnée	0	3
Arrêt automatique survitesse	0	0
Chute d'arbres	9	13
Chutes de pierres / avalanches	9	1
Collision avec un véhicule routier	28	15
Collision avec un animal	3	0
Ligne de contact endommagée ou arrachée	23	8
Ligne de contact gelée	3	0
Ligne de contact sans tension	14	6
Rupture de rail	11	4
Déraillement	2	2
Tempête / vent	4	7
Pannes de véhicules moteur	68	41
Dérangement aux installations de sécurité	214	205
	388	**305**

SERVICE CLIENTS

1 — MARKETING

DOLCE VISTA – L'ART DE VOIR LA MONTAGNE NOUVEAUTÉ ESTIVALE SUR LES HAUTS DE VILLARS – BRETAYE QUI S'INSCRIT DANS LA VOLONTÉ DE L'ENTREPRISE DE PÉRENNISER LA LIGNE DE TRAIN TOURISTIQUE VILLARS – COL DE BRETAYE Les remontées mécaniques Télé Villars-Gryon-Diablerets (TVGD) associées aux TPC se sont lancé le défi de faire découvrir ou redécouvrir les hauteurs de Villars autrement durant la saison estivale. Accessible à tous, depuis la mi-août 2021, en train puis en télésiège, la Dolce Vista à Villars c'est un parcours artistique et ludique avec deux terrasses panoramiques, sept structures spectaculaires, une zone de détente et un jeu sous la forme d'une quête ludique entre le Grand Chamossaire et le Col de Bretaye. Ce parcours est prévu sur plusieurs étés.

DEUX ENTREPRISES AUTOUR D'UN PROJET: LA DOLCE VISTA, L'ART DE VOIR LA MONTAGNE Les deux acteurs de la mobilité des hauts de la station de Villars ont collaboré pour valoriser les atouts naturels des lieux, qui sont la proximité et l'accessibilité, la douceur du paysage ainsi qu'une vue magnifique. Soutenu par la Commune d'Ollon et par la destination, ce projet s'est concrétisé en août 2021 et devrait permettre un développement estival durable en assurant une augmentation significative de la fréquentation.

A la demande des TPC, le Canton de Vaud a accepté une augmentation de l'offre estivale entre Villars et le Col de Bretaye. Les trains ont ainsi circulé à la cadence ½ heure aux heures de pointes durant la période estivale. De plus, deux trains en soirée le week-end ont pu être introduits. Les remontées mécaniques ont également prolongé la période d'ouverture du télésiège du Grand Chamossaire.

La pandémie a eu comme effet de faire redécouvrir les destinations indigènes aux touristes romands privés de vacances à l'étranger. Cela devrait avoir un impact positif à long terme sur la fréquentation, y compris après le retour à la normale. Il s'agit maintenant d'offrir une expérience aux clients qui arrivent au Col de Bretaye respectivement au sommet du Grand Chamossaire. Une aire de jeux avec des transats en bois permettent de profiter de la Dolce Vista directement à l'arrivée en train au Col de Bretaye. Ce parcours artistique, les terrasses panoramiques et le jeu de la «Quête du Grand livre d'Or» sont une étape dans ce développement touristique durable prévu pour les hauts de la station. Ces réalisations sont amenées à évoluer ces prochaines années autour du thème de la Dolce Vista.

Pratiquement tous les journaux locaux ont repris l'information dans un article et la chaîne de télévision locale «La Télé» est venue faire son journal d'actualité en direct sur le site de la Dolce Vista le 16 août 2021. Avec plus de 50'000 vues, les publications Dolce Vista sur les réseaux sociaux ont suscité un grand intérêt.

AILYOS ART NATURE DES ŒUVRES ÉTAIENT À DÉCOUVRIR NOTAMMENT AU CENTRE CLIENTÈLE TPC ET AU DÉPÔT DE L'AL Depuis quatre ans, de juillet à octobre, AILYOS est une véritable galerie d'art à ciel ouvert pour toute personne qui aime randonner ou se trouve être un amateur d'art. AILYOS, ce sont 30 artistes et 50 œuvres d'art qui jalonnent le paysage d'Aigle à Leysin, en passant par les Mosses et Yvorne.

En 2021, les TPC se sont particulièrement impliqués en mettant à disposition le dépôt de l'AL pour accueillir une partie de l'exposition Spirale soutenue par la Ville d'Aigle. Et c'est grâce à l'engagement des équipes de l'Infrastructure, de Voyageurs et de la Sécurité que ce projet d'exposition a pu être mené à bien!

Ainsi, des œuvres cinétiques ont pris place dans le dépôt des trains et une sculpture en bronze était visible à l'accueil du Centre clientèle de Margencel. Des visites guidées combinées avec le transport ont été organisées avec l'Office du Tourisme d'Aigle et les TPC ont collaboré étroitement avec les organisateurs pour la promotion de cette exposition.

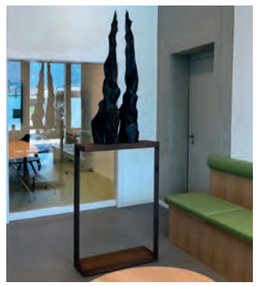

A gauche: la sculpture Acmé était présentée à l'accueil du Centre clientèle de Margencel. A droite: le dépôt de l'AL a accueilli une partie de l'exposition Spirale, dont l'œuvre cinétique de l'artiste Pascal Bettex.

PARTENARIATS MOBILITÉ UN TIMIDE RETOUR DES ÉVÉNEMENTS PUBLICS EN 2021 L'année 2021 a été particulière dans le contexte de la pandémie COVID-19, néanmoins une reprise timide s'est fait sentir dans le milieu événementiel et certaines manifestations ont fait le pari d'avoir lieu en se redimensionnant et dans le respect des mesures sanitaires.

Ainsi, l'été a commencé avec le spectacle «Sektor 1» qui s'est déroulé dans la carrière de St-Triphon de juillet à octobre et pour lequel les organisateurs ont sollicité les TPC pour un service de navettes entre la gare d'Aigle et le lieu du spectacle.

En juillet également, s'est tenue la première édition de la course de trail «Villars Ultraks» dont nous avons été partenaires mobilité avec l'accès libre aux trains entre Bretaye et Villars pour le retour en station des coureurs munis de leur dossard. Un prix spécial pour les accompagnants a été mis en place en échange d'un coupon de réduction distribué par l'organisateur, ainsi le public a pu emprunter notre ligne ferroviaire entre Villars et Bretaye pour aller encourager les coureurs.

En août, la course Aigle-Leysin s'est déroulée pour le plaisir des aficionados de ce sport qui ont pu enchaîner avec le Tour du Chablais, la Montheysanne (Association à but non lucratif qui a pour objectif de lutter contre l'isolement des femmes atteintes par le cancer) à fin août et enfin le DDM Trail du 18 septembre à Champéry.

Enfin, le festival AfterSeason, a retrouvé la Maison de la Montagne à Bretaye le temps d'un week-end (du 1er au 3 octobre) pour faire danser les fans de musique électronique qui ont pu profiter de rentrer en toute sécurité en train et bus durant toute la nuit.

Les TPC ont pour mission de soutenir la démarche des manifestations dans le Chablais qui valorisent l'accès en transports publics.

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DU SITE WEB ET DES RÉSEAUX SOCIAUX Un accent particulier a été mis sur les contenus des réseaux sociaux afin de générer du trafic sur notre site Internet et développer nos communautés. Ainsi, les mesures suivantes ont été mises en place: une communication régulière de nos partenariats mobilité, des informations en temps réel avec l'info trafic sur Facebook, des vidéos et de belles images sur Instagram et le relai d'informations des offices du tourisme partenaires. L'aventure digitale se poursuit sur TikTok avec un contenu éclectique dont la portée dépasse les frontières de la Suisse.

La page TikTok a été lancée en mars et comptait déjà 2'231 abonnés au 31 décembre 2021. En mai 2021, la vidéo «On t'embarque dans la cabine de notre conducteur pour une visite privée» a été vue 125'000 fois et a obtenu plus de 8'000 «j'aime» et 111 commentaires positifs. Le nombre de fans sur Facebook a augmenté de 12% en 2021 et les abonnés sur Instagram ont doublé pour atteindre le chiffre de 982.

La présence des TPC sur les réseaux sociaux contribue clairement à donner une image sympathique, dynamique et moderne de notre société.

2 — DISTRIBUTION

APPLICATION MOBILE Une nouvelle version de l'application «TPC Mobile» a été déployée avec succès sur les stores le 4 octobre 2021. A la fin de l'année, le nombre d'utilisateurs s'élevait à plus de 13'300.

L'application «TPC Mobile» s'est enrichie de nombreuses fonctionnalités:

- Géolocalisation
- Prochains départs
- Horaire en temps réel
- Infos perturbation de trafic
- Demande d'arrêt de bus sur le réseau MobiChablais
- Achat de billets
- Billets dégriffés
- Gestion des favoris

En quelques clics, les clients peuvent acheter des billets personnalisés, ainsi que des titres de transports complémentaires (famille, ami, chien, vélo). Le paiement peut s'effectuer par carte bancaire ou via Twint.

De plus, l'application propose les billets dégriffés du réseau Suisse. Enfin, la fonction majeure de l'application mobile reste la demande d'arrêt sur le réseau de bus MobiChablais. En 2021, plus de 21'000 demandes de passages ont été enregistrées.

STATISTIQUES DES CONTRÔLES Quatre contrôleurs sporadiques TPC, avec l'aide de RegionAlps, ont contrôlé 59'987 voyageurs, soit 22'618 de plus qu'en 2020, année du Coronavirus. 2'905 constats pour «voyage sans titre de transport valable» ont été dispensés, ce qui représente 1'689 constats de plus qu'en 2020. Le taux de fraude a augmenté et se situe à 4.84 %. Cette augmentation s'explique par le déficit de contrôle dû au COVID-19.

MISE EN PLACE D'AUTOMATES Trois nouveaux automates stationnaires ont été installés aux arrêts des Arnoux, d'Aigle, Place du Marché et de Villeneuve gare, complétant ainsi le réseau de distribution TPC qui compte désormais trente appareils sur l'ensemble du réseau.

En 2021, les automates ont été raccordés à la plateforme NOVA (Netzweite ÖV-Anbindung en allemand). Il s'agit d'une plateforme technique destinée à la distribution des offres des transports publics. Elle remplace tous les systèmes centraux utilisés jusqu'ici dans le Service direct national et les communautés tarifaires et réunit les différents contenus dans un seul et même système.

3 — QUALITÉ ET INFORMATION VOYAGEURS

QMS – SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ En comparaison avec une enquête satisfaction clients, le QMS mesure la qualité des prestations offertes par l'entreprise du point de vue des commanditaires et est effectué par des clients-mystères payés pour évaluer les prestations selon des critères bien précis. Le QMS existe depuis 2017.

En 2021, près de 1'904 points ont été contrôlés par l'OFT sur les lignes des TPC. Globalement, les notes des différentes catégories restent sensiblement les mêmes. A noter tout de même, les embellies des catégories «Qualité de séjour à l'arrêt» et «Information des clients dans le bus».

Au niveau des trains, seules les nouvelles rames de l'AOMC répondent, pour l'instant, aux exigences du QMS.

Tout au long de l'année, diverses mesures ont été prises par notre service qualité qui contrôle régulièrement les rapports édités par les clients mystères. Ces actions permettent de corriger au plus vite ce qui peut l'être, afin d'éviter d'avoir plusieurs rapports sur un même thème.

RÉCLAMATIONS En 2021, 1'573 réclamations, dont 873 réclamations concernant des amendes pour voyage sans titre de transport, ont été traitées, ce qui représente 696 réclamations de plus qu'en 2020 et 631 de plus qu'en 2019.

Les réclamations qui concernent les horaires non respectés, retards et correspondances manquées représentent 49 % des réactions de notre clientèle. Les autres thèmes traités sont notamment la qualité de séjour dans les véhicules (11 %), l'information voyageurs (10 %), le comportement du personnel TPC (7 %) ou encore l'application mobile (3 %).

La hausse des réclamations s'explique principalement par l'augmentation de l'offre au fil des ans, dont notamment l'introduction du service de bus MobiChablais en décembre 2018.

4 — VISIO

CENTRE D'IMPRESSION NUMÉRIQUE TOUS FORMATS
Rattaché au département Service clients, viSio est à disposition de toute l'entreprise. Durant l'année sous revue, l'entreprise a pu bénéficier du professionnalisme et de la réactivité du service principalement pour tout ce qui a concerné la signalétique des nouveaux bureaux à Margencel et du projet Dolce Vista. En 2021, plus de vingt nouveaux bus ont été mis aux couleurs TPC par viSio avec des peintres de nos dépôts-ateliers et 200 nouveaux panneaux horaires ont été produits en un mois. Au niveau des prestations externes, viSio s'est vu notamment confier le rhabillage de la flotte bus des Transports de Martigny et Régions avec leur nouveau logo.

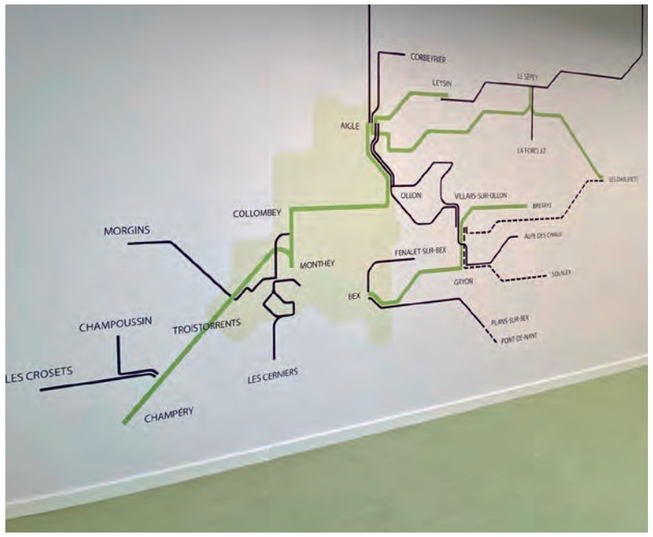

Signalétique des nouveaux bureaux à Aigle

Affiches COVID-19

Rhabillage de la flotte bus
des Transports de Martigny et Régions

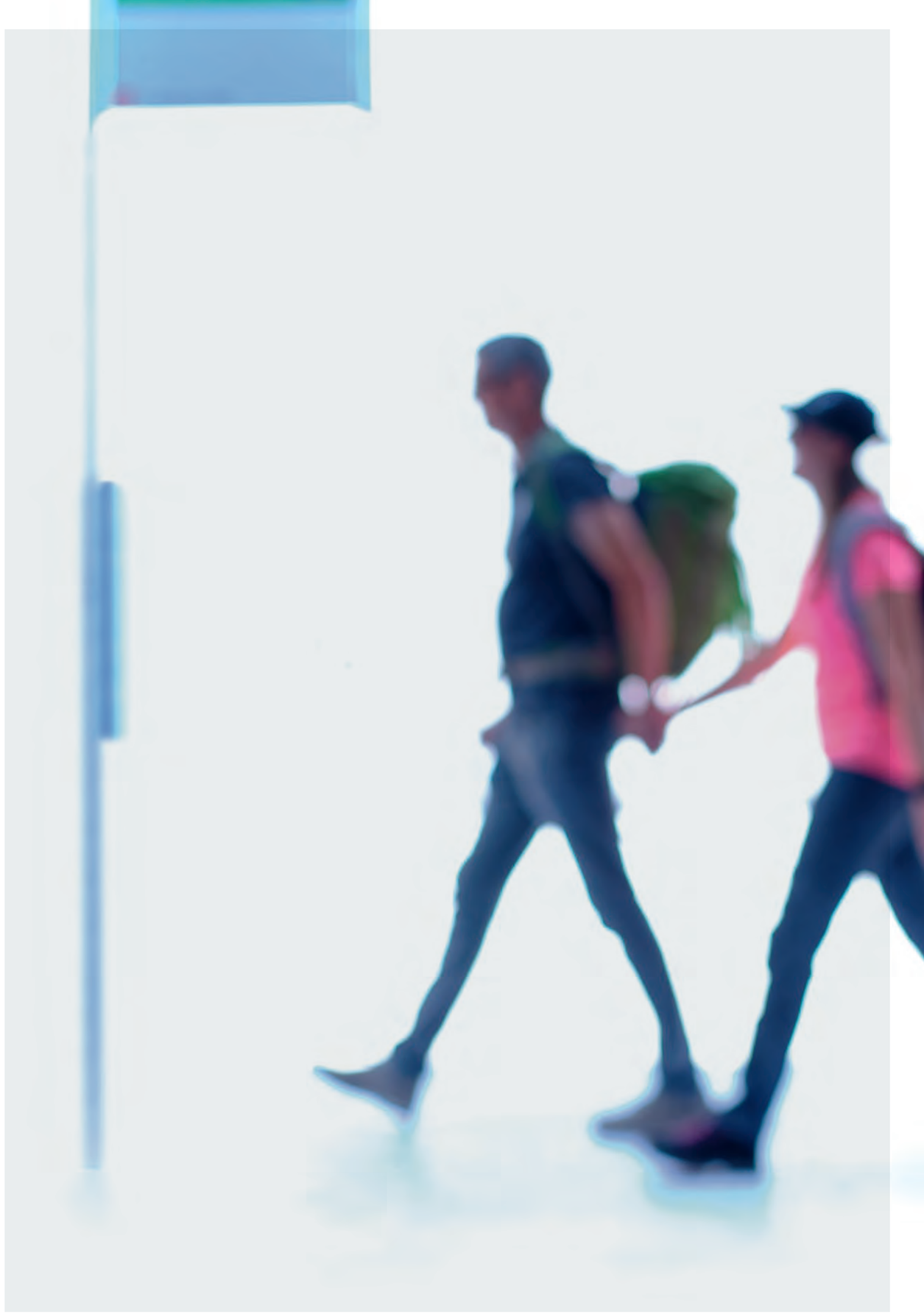

RESSOURCES HUMAINES

1 — RÉTROSPECTIVE

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS 2017-2021

Année	Nbre de collaborateurs-trices	Evolution
2017	286	+ 20
2018	306	+ 23
2019	338	+ 32
2020	348	+ 10
2021	377	+ 29

Le nombre de collaborateurs-trices de notre entreprise continue de croître, avec cette année une forte augmentation de 8,3 %, due essentiellement au recrutement de nombreux chauffeurs-euses de bus, afin d'assurer notre nouvelle offre au changement d'horaire 2021. A noter que depuis 2017, année du changement de direction et de création du service des Ressources humaines propre aux TPC (auparavant composé uniquement de l'administration du personnel en commun avec l'entreprise FMA), les effectifs ont augmenté de manière exponentielle, à savoir de 32 %.

Plus de 250 engagements ont été réalisés durant ces cinq dernières années (contrats fixes, à durée déterminée/maximale, personnel auxiliaire/saisonnier, apprenti-e-s, stagiaires longue durée), essentiellement pour faire face au développement très important des activités de l'entreprise et combler les départs à la retraite. Selon les prévisions, le nombre de nos collaborateurs-trices devrait dépasser les 400 à fin 2022.

FORMATION ACCUEIL 25 collaborateurs-trices ont participé à une journée de formation sur le thème de l'accueil par l'excellence. Les thèmes principaux du cours s'articulaient autour des facteurs qui influencent la perception de la qualité du service et de l'accueil. Les participants ont appris à contrôler leur langage verbal et corporel afin de fournir un accueil personnalisé et professionnel dans un environnement multiculturel en constante évolution. Les mécaniciens de la ligne BVB et les collaborateurs-trices de l'unité distribution ont participé à cette formation en 2021. Cette formation devrait s'étendre aux autres personnes de l'entreprise en contact avec les clients dans les années à venir.

FORMATION COMPÉTENCES DE BASE EN INFORMATIQUE Ces dernières années, et tout particulièrement dès le début de la pandémie, l'entreprise a intensifié sa communication digitale avec les collaborateurs-trices (mails, tablettes, portail/intranet TPC, application de communication Teams, etc.)

Afin de faciliter l'appropriation de ces outils par le personnel moins familiarisé avec l'informatique, la direction a organisé une formation portant sur les compétences de base indispensables. Cette formation, d'une durée de deux jours non consécutifs et d'une séance de consolidation des connaissances acquises, a été financée par les TPC avec le soutien du SEFRI (Secrétariat d'état à la formation, à la recherche et à l'innovation). Elle a été dispensée dans nos locaux de mars à juin 2021 par l'institut CORREF, spécialisé dans la formation professionnelle des adultes.

Proposée sur une base volontaire, cette formation a connu un réel succès avec la participation de 68 collaborateurs-trices (76 % de personnel roulant et 24 % principalement issu du département Infrastructure). Au vu du résultat positif de l'évaluation par les participant-e-s et afin de poursuivre le développement de ces compétences, la direction examine la possibilité de proposer d'autres sessions.

FORMATION PRÉVENTION ET GESTION DES ABSENCES La direction a décidé de déployer, en collaboration avec l'institut ISMAT, un programme de gestion des absences, lequel constitue un des axes du développement de la santé et de la qualité de vie au travail. Il a pour but de prévenir les absences et de développer un environnement de travail favorable à la santé; en effet, une réduction des absences est très fréquemment le résultat d'un soin particulier porté aux relations et aux processus de travail.

Après une information à l'ensemble du personnel, les cadres ont suivi, en septembre 2021, une première session de formation de deux jours sur la gestion des absences, permettant ainsi le déploiement effectif du programme dès le 1er janvier 2022. Une deuxième session de formation, portant plus particulièrement sur la prévention des absences, est prévue durant le premier trimestre 2022.

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL D'ENTREPRISE (CCT TPC) L'entrée en vigueur de notre nouvelle CCT d'entreprise a été repoussée au 1er janvier 2023. Cette décision a été prise d'un commun accord entre les partenaires sociaux. En effet, notamment en raison des restrictions de réunion liées à la situation pandémique, le cahier de revendications du syndicat SEV est parvenu à la direction des TPC début juillet 2021 au lieu de décembre 2020, comme initialement prévu. Les négociations ont donc débuté en septembre 2021 et, en parallèle, l'évaluation d'environ 100 fonctions des TPC, au moyen d'une méthode analytique, a été réalisée à l'automne 2021, avec l'appui d'un consultant externe.

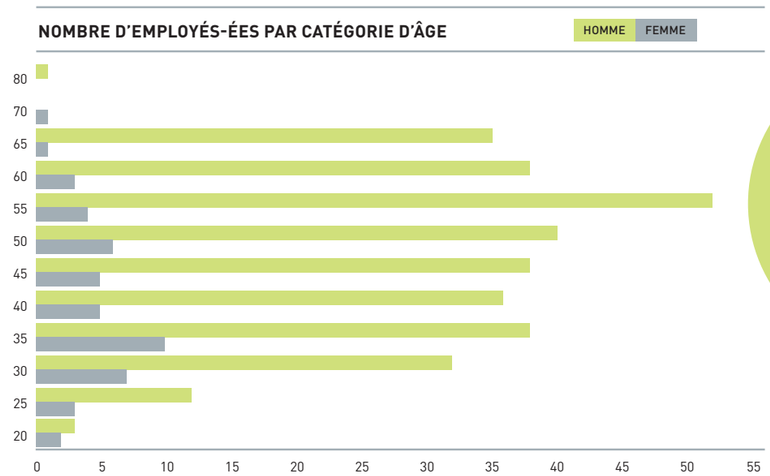

L'ANCIENNETÉ MOYENNE DE NOTRE PERSONNEL S'ÉLÈVE À 9,23 ANS AVEC UN ÂGE MOYEN DE 44.27 ANS.

Le graphique, ci-dessus, met en évidence qu'une partie de notre personnel a plus de 65 ans. Cette situation est principalement due au fait que certaines lignes de bus, en fonction de leur situation géographique ou de leurs horaires, par exemple coupés, sont difficiles à attribuer à du personnel actif. Elles sont cependant intéressantes pour nos retraités-ées qui souhaitent maintenir une activité professionnelle partielle et compléter leur revenu. Notre collaborateur le plus âgé a 77 ans et réalise une activité très partielle de conciergerie à la gare de Villars.

ANALYSE DE L'ÉGALITÉ SALARIALE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES A la demande de l'Etat de Vaud, qui l'exige notamment pour toutes les entreprises subventionnées, une analyse de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes a été réalisée par le département des Ressources humaines en décembre 2019, à l'aide de l'outil d'analyse standard Logib. Afin de se conformer également aux exigences de la Confédération en la matière, une seconde analyse a ensuite été menée en avril 2021.

Il ressort de cette dernière que l'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes est de 1,6 % en défaveur des femmes. D'autre part, cet écart augmente à 4,1 % lorsque l'on tient compte des différences dans les caractéristiques liées aux qualifications et au poste de travail. Les TPC ont néanmoins été jugés conformes aux exigences puisque le seuil de tolérance de l'écart salarial inexpliqué est fixé à 5 %.

Comme le prévoit la législation, cette analyse a été soumise à un auditeur agréé pour les questions d'égalité, à savoir la société BDO SA, qui a procédé à la vérification formelle et rendu son rapport le 2 novembre 2021.

Les TPC s'engagent à réduire les inégalités et vont prochainement examiner les mesures à prendre pour corriger autant que possible l'écart salarial susmentionné entre les femmes et les hommes.

DÉCÈS DE NOTRE COLLABORATEUR VITO THÉODOLOZ
Le 19 août 2021, nous avons eu la tristesse de perdre, à l'âge de 54 ans, un de nos fidèles et estimés collaborateurs, M. Vito Théodoloz. Il a travaillé durant plus de sept ans comme chauffeur de bus sur nos différentes lignes. Apprécié de la clientèle et de ses collègues, nous garderons de lui un beau souvenir et réitérons nos sincères pensées à sa famille.

2 — CAISSE DE PENSIONS

En 2020, le taux de couverture de notre caisse de pensions avait durablement dépassé la barre des 100 %. Au vu de ce résultat, la provision en lien avec la sous-couverture de notre caisse avait été dissoute au 31 décembre 2020 et la cotisation supplémentaire d'assainissement a été supprimée au 1er janvier 2021.

Au 31 décembre 2021, le taux de couverture de notre caisse de pensions a atteint 110.54 %.

A la suite de cette bonne performance, un intérêt complémentaire de 1 % a été versé dès le 1er janvier 2022 portant la rémunération globale des avoirs à 2 %.

ÉVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE

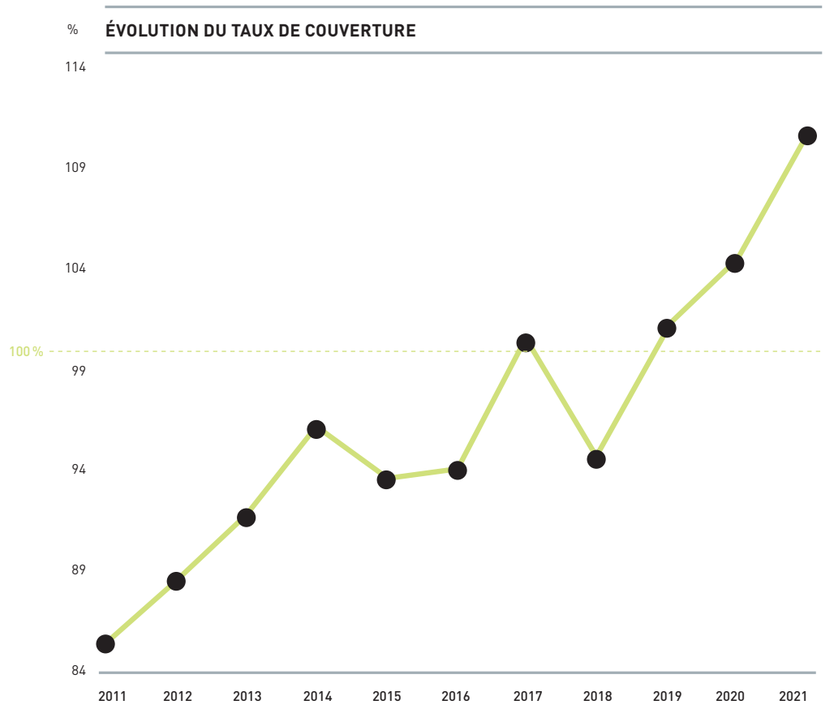

FINANCES

MISE EN SERVICE DU MODULE DE GESTION À L'AFFAIRE (GAF) Afin de faciliter le suivi de la gestion financière des projets d'infrastructure et le suivi des contrats des mandataires, les départements des Finances et de l'Infrastructure ont mis en place un nouveau module de gestion à l'affaire (GAF) dans notre logiciel intégré ProConcept ERP.

Le projet GAF fut lancé fin 2019 par les deux départements. Après une phase d'analyse des besoins et des limites du projet, les premières modélisations du module GAF ont été testées et améliorées avec l'aide de consultants informatiques. Durant l'année 2021, nous avons procédé à la reprise de données, soit les données des projets, des contrats et des factures liées. C'est en tout 68 projets repris, 756 contrats ainsi qu'un total de 28 millions de francs de factures liées. Des tests avec des données réelles ont encore eu lieu avant la mise en production du module courant juillet 2021.

La GAF augmente l'information financière sur les projets d'infrastructure tant pour les chefs de projets et gestionnaires d'installation que pour les collaborateurs-trices des finances. Elle introduit de nouveaux flux de validation des dépenses et permet ainsi d'augmenter le controlling de projet afin de mieux répondre aux exigences de l'Office fédéral des transports.

1 — SYNTHÈSE DES ASPECTS FINANCIERS

Malgré la crise sanitaire liée au coronavirus qui a engendré d'importantes diminutions de la fréquentation, les TPC n'ont pas fini l'exercice 2021 sur une importante perte. Le résultat de l'exercice 2021 se solde par une perte de CHF 119'629.-. Les diminutions des charges notamment des véhicules ainsi que l'augmentation de l'activité de certains secteurs ont permis aux TPC d'assurer l'exploitation de leur réseau et l'entretien de leur infrastructure sans péjorer leurs finances.

2 — COMPTE DE RÉSULTATS

PRODUIT D'EXPLOITATION La baisse des recettes due à la crise sanitaire se monte encore en 2021 à environ 1,5 million de francs vis-à-vis de nos prévisions. Après près de deux ans de pandémie, il est de plus en plus difficile d'isoler les effets de la crise vis-à-vis d'autres facteurs, comme la modification des prestations horaires. On notera cependant une amélioration des recettes de plus de CHF 500'000.- vis-à-vis de l'année dernière. Certaines lignes qui avaient subi les principales diminutions en 2020, soit les lignes de l'AL et de l'AOMC, ont repris un bon niveau de recettes. A contrario, les recettes des lignes touristiques et de bus sont restées en dessous de nos attentes. Il faut rappeler que durant l'année 2020, le tourisme indigène avait dopé la fréquentation durant la période estivale sur ces lignes.

Les revenus des autres prestations de transports sont aussi en hausse.

Les indemnités des pouvoirs publics sont en nette augmentation par rapport à 2020, soit 7,6 millions de CHF de plus. Cette hausse provient de l'ensemble des secteurs, mais plus particulièrement du secteur de l'infrastructure ferroviaire qui représente à lui seul une augmentation de près de 5,2 millions de francs. Comme en 2020, les TPC n'ont pas reçu de montants d'indemnité supplémentaires durant l'exercice pour faire face aux effets de la crise sanitaire.

Concernant les autres produits, ceux-ci sont en légère augmentation notamment en raison des facturations de prestations à des tiers.

Le produit des prestations propres activables pour notre projet d'infrastructure en construction augmente de plus de 1 million de francs, notamment à cause des travaux sur l'ASD.

CHARGES D'EXPLOITATION Les charges d'exploitation se montent à 51,810 millions de francs, soit une hausse de 10.5 % dont un tiers est due à l'augmentation des frais de personnel pour 1,418 millions de francs. Les charges d'énergie et de matière sont en hausse de CHF 628'000.- en raison de l'augmentation de l'activité. Les charges d'entretien sont en augmentation de plus de 23 % vis-à-vis de 2020. Cette hausse s'explique principalement par le besoin d'entretien de notre infrastructure. Les prestations par tiers augmentent à la suite de mandat de planification et de service notamment pour l'infrastructure. La location de nos nouveaux bureaux de Margencel fait augmenter les charges inhérentes. Nous observons une nette augmentation des charges d'informatique à la suite d'un manque de personnel propre du service IT et de l'augmentation des systèmes digitaux.

AMORTISSEMENTS Les charges d'amortissements sont en nette hausse, et s'établissent à 16,1 millions de francs. La grande partie de ces charges concerne le secteur Infrastructure pour 9,5 millions de francs dont un montant extraordinaire en 2021 pour les coûts d'investissement non activables sur des projets en construction. Le solde concerne principalement le montant d'amortissement du matériel roulant ferroviaire voyageurs pour 3,5 millions de francs, en hausse vis-à-vis de l'année 2020.

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS Les charges financières sont stables comparées à l'année précédente. Le résultat exceptionnel est en nette baisse. Nous devons rappeler qu'en 2020 nous avions procédé à la dissolution de la provision LPP pour un montant de 1,375 million de francs.

COMPTE DE RÉSULTATS

En milliers de CHF

	ANNEXES	RÉEL 2021	RÉEL 2020	
Recettes du trafic & transport		10'092	9'549	
Autres prestations de transport et Car Postal		5'910	5'340	
Indemnités des pouvoirs publics	9	46'868	39'189	
Produits des locations		501	502	
Autres produits		1'650	1'492	
Prestations propres activables	2	3'596	2'506	
PRODUITS D'EXPLOITATION		**68'617**	**58'577**	**17,1%**
Charges d'énergie et de matières		3'552	2'925	
Charges d'entretien		4'980	4'033	
Charges des prestations		2'850	2'158	
Charges du personnel		34'427	33'009	
Charges de location		832	544	
Charges des assurances, des taxes et indemnités		2'802	2'476	
Charges d'administration et d'informatique		2'014	1'566	
Charges publicitaires		354	163	
CHARGES D'EXPLOITATION		**51'810**	**46'873**	**10,5 %**
Charges d'amortissements		16'097	12'338	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)		**710**	**-635**	**-211,8 %**
Charges et produits financiers		912	942	
Charges et produits exceptionnels		-82	-1'415	
RÉSULTAT FINAL (+BÉNÉFICE/-PERTE)		**-120**	**-161**	**-25,9 %**

3 — BILAN

Au 31 décembre 2021, le bilan des TPC se monte à 270 millions de francs, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'année dernière (+ 7,8 millions de francs).

La part des actifs circulants enregistre une forte baisse d'un peu plus de 30 %. Cette diminution d'actif s'explique en grande partie par la baisse des liquidités du secteur Infrastructure au 31 décembre. En 2020, nous devions avoir des liquidités pour faire face à d'importants paiements au début 2021.

Quant aux actifs immobilisés, ils sont en hausse d'environ 14 millions de francs. Cette augmentation est due principalement au secteur Infrastructure, notamment dans les projets en construction qui augmentent de plus de 12 millions de francs pour ce secteur. La valeur nette des immobilisations corporelles se monte à 204 millions de francs, soit en légère baisse vis-à-vis de 2020.

Au niveau du passif, les dettes à court terme baissent de 25 %, pour s'établir à près de 17 millions de francs. Cette diminution est due en grande partie aux fournisseurs pour des projets d'infrastructure. A contrario, les dettes à long terme augmentent de près de 14 millions de francs pour atteindre près de 237 millions de francs à la clôture des comptes. Les fonds d'infrastructure représentent plus du deux tiers de nos dettes à long terme. Au vu du résultat de l'exercice, les fonds propres baissent d'environ 1 % représentant 16,496 millions de francs.

En milliers de CHF

BILAN	ANNEXES	RÉEL 31.12.21	DONT SECTEUR INFRASTRUCTURE	RÉEL 31.12.20	DONT SECTEUR INFRASTRUCTURE
Liquidités		6'093	*1'880*	12'153	*7'254*
Chèques, effets à recevoir et réalisables à c.t.		603		118	
Créances résultant de ventes de prestations de services		3'663		4'496	
Comptes courants et autres créances à c.t		688		712	
Créances envers des institutions publiques		154		356	
Stocks de marchandises		56		65	
Actifs de régularisation		2'979		2'527	
ACTIFS CIRCULANTS		**14'236**	*1'880*	**20'427**	*7'254*
Immobilisations financières	1	387		383	
Immobilisations corporelles		396'989	*233'924*	402'136	*233'558*
Fonds d'amortissement des immobilisations corporelles		-192'876	*-101'503*	-192'753	*-94'624*
Immobilisation en construction	2	52'122	*41'139*	32'834	*29'030*
ACTIFS IMMOBILISÉS		**256'622**	*173'560*	**242'600**	*167'963*
ACTIFS		**270'858**	*175'440*	**263'027**	*175'217*
Dettes à c.t.	3	14'299	*2'579*	18'643	*7'143*
Dettes envers des institutions publiques		-		-	
Passifs de régularisation		1'870		2'889	
Provisions à c.t.	6	990		1'435	
DETTES À COURT TERME		**17'159**	*2'579*	**22'966**	*7'143*
Dettes et prêts à l.t.	4	54'891		43'787	
Autres dettes à l.t.	5	182'311	*163'570*	179'658	*159'263*
Provisions à l.t.	6	-		-	
DETTES À LONG TERME		**237'202**	*163'570*	**223'445**	*159'263*
Capital-actions		8'750		8'750	
RÉSERVES		**7'866**	*545*	**8'027**	*744*
Réserve art. 67 LCdF		*545*	*545*	*744*	*744*
Réserve art. 36 LTV		*4'930*		*5'064*	
Réserves autres	*10*	*2'427*		*2'255*	
Propre part du capital		*-36*		*-36*	
Bénéfice résultant du bilan		-120	*210*	-161	*-199*
FONDS PROPRES		**16'496**	*754*	**16'616**	*545*
PASSIFS		**270'858**	*166'904*	**263'027**	*166'951*

ATTENTION : les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

4 — TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Valeurs hors secteur Infrastructure — en milliers de CHF

	VALEURS D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS CUMULÉS				VALEURS RÉSIDUELLES
	ETAT AU 31.12.20	ENTRÉES EN 2021	SORTIES EN 2021	ETAT AU 31.12.21	ETAT AU 31.12.20	AUGMENTATION	DIMINUTION	ETAT AU 31.12.21	ETAT AU 31.12.21
Biens-fonds et bâtiments	18'743	29	-	18'772	6'404	347	-	6'751	12'021
Installations	-	579	-	579	-	29	-	29	550
Machines, appareils et équipements	1'733	2'164	-	3'897	519	450	-	969	2'928
Véhicules ferroviaires	130'088	-	-7'579	122'509	81'621	3'494	-7'579	77'536	44'973
Véhicules routiers	17'548	7'228	-7'606	17'169	9'370	2'191	-5'582	5'978	11'191
Véhicules de service	139	-	-	139	87	23	-	110	29
TOTAL	**168'252**	**9'999**	**-15'186**	**163'065**	**98'000**	**6'534**	**-13'162**	**91'373**	**71'692**

Valeurs du secteur Infrastructure — en milliers de CHF

	VALEURS D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS CUMULÉS				VALEURS RÉSIDUELLES
	ETAT AU 31.12.20	ENTRÉES EN 2021	SORTIES EN 2021	ETAT AU 31.12.21	ETAT AU 31.12.20	AUGMENTATION	DIMINUTION	ETAT AU 31.12.21	ETAT AU 31.12.21
Biens-fonds et bâtiments	12'004	21	-	12'024	5'679	269	-	5'948	6'076
Ouvrages d'art et voies ferrées	113'919	-	-	113'919	42'863	2'950	-	45'813	68'106
Installations	97'298	187	-232	97'254	43'933	3'355	-232	47'056	50'197
Véhicules ferroviaires	9'629	-	-7	9'622	1'653	285	-7	1'931	7'691
Véhicules de service	1'034	71	-	1'104	626	128	-	754	350
TOTAL	**233'885**	**278**	**-239**	**233'924**	**94'753**	**6'988**	**-238**	**101'503**	**132'421**
TOTAL TPC	**402'136**	**10'277**	**-15'425**	**396'989**	**192'753**	**13'523**	**-13'400**	**192'876**	**204'113**

5 — TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de CHF

	RÉEL 2021	RÉEL 2020	
Résultat final (+bénéfice/-perte)	**-120**	**-161**	**-25,9%**
Amortissements de l'actif immobilisé	13'523	12'213	
Investissements non activables	2'575		
Autres produits non monétaires	-213		
Résultat sur comptes immobilisations	-	-	
Prestations propres activables	-3'596	-2'506	
Variation des créances résultants de prestations de service	958	-2'191	
Variation du réalisable à court terme	-485	14	
Variation des autres créances à C.T.	226	-1'050	
Variation des valeurs d'exploitation	9	9	
Variation des actifs de régularisation	-452	-697	
Variation des dettes à court terme	-4'344	5'471	
Variation des passifs de régularisation	-1'019	626	
Variation des provisions	-569	-896	
FLUX PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	**6'492**	**10'831**	**-40,1%**
Investissement participations	-4	-	
Désinvestissements participations	-	-	
Investissements immobilisations corporelles	-36'234	-22'763	
Désinvestissements immobilisations corporelles	-	-	
FLUX PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	**-36'238**	**-22'763**	**59,2%**
Variation des contributions d'investissements	12'581	9'355	
Variation des dettes et prêts à long terme	11'104	1'858	
FLUX PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	**23'685**	**11'213**	**111,2%**
Variation nette de trésorerie	-6'060	-719	
Etat des liquidités au 1er janvier	12'153	12'872	
Etat des liquidités au 31 décembre	6'093	12'153	
Variation des liquidités	-6'060	-719	

6 — RÉSULTATS DES SECTEURS OCEC

L'ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) définit 4 secteurs d'activités pour les entreprises de transport, soit l'infrastructure ferroviaire, le trafic régional voyageurs (par train et bus), les autres offres de transports (lignes touristiques et urbaines) ainsi que les prestations annexes (prestations pour des tiers et activité immobilière non liée aux autres secteurs).

RÉSULTATS PAR SECTEUR SELON L'OCEC

En CHF

SECTEUR	TRV	INFRASTRUCTURE	AUTRES OFFRES	PREST. ANNEXES	RÉEL 31.12.21
Produits commerciaux	**7'373'710**	**3'688'352**	**3'880'449**	**5'846'914**	**20'789'425**
Total des coûts imputables	**28'615'482**	**21'307'809**	**12'285'101**	**5'568'756**	**67'777'149**
Coûts non couverts	21'241'772	17'619'457	8'404'653	-278'158	46'987'724
Indemnités	-20'714'612	-17'829'153	-8'324'330	-	-46'868'095
RÉSULTAT FINAL (+BÉNÉFICE/-PERTE)	**-527'160,11**	**209'695,59**	**-80'322,34**	**278'158,07**	**-119'628,78**

Le secteur TRV accuse d'une perte de plus d'un demi-million de francs, soit CHF 527'160.-. La forte baisse des recettes due à la crise sanitaire impacte naturellement ce secteur. On notera cependant la diminution des charges d'intérêt pour l'acquisition du nouveau matériel roulant ferroviaire qui a engendré une économie de près de CHF 600'000.-.

Le secteur Infrastructure finit l'année avec un bénéfice de CHF 209'696.-. Bien que les travaux de maintenance notamment dans le rattrapage de l'entretien se poursuivent à un haut niveau, la nouvelle convention de prestation 2021-2024 représente une augmentation d'environ 1,9 million de francs d'indemnité d'exploitation.

Le secteur Autres offres de transports qui comprend notamment le Villars-Bretaye et l'offre MobiChablais se solde par une perte de CHF 80'000.–. Ce résultat négatif est quasi uniquement dû à la ligne touristique Villars-Bretaye, soit 70kCHF (224kCHF de bénéfice en 2020). Les recettes de cette ligne ont baissé de plus de 300kCHF vis-à-vis de l'excellente année 2020.

Les prestations annexes, dont le mandat CarPostal et la gestion immobilière hors secteurs subventionnés font apparaitre un important bénéfice cette année. L'ensemble des activités clôture l'année sur un résultat positif. On notera que l'activité d'entrepreneur CarPostal termine sa dernière année avec un bénéfice de près de CHF 100'000.- en raison de la dissolution d'une réserve pour la maintenance de bus. L'immobilier fait un bénéfice de près de CHF 76'000.-, mais inférieur à 2020. Les autres activités finissent l'année sur un très bon résultat. L'augmentation de la facturation à des tiers ainsi que l'augmentation des tarifs expliquent ce bon résultat.

7 — ATTRIBUTION DU BÉNÉFICE

Au vu des résultats des secteurs OCEC et sur la base de la législation en vigueur notamment la Loi sur le transport de voyageurs (LTV) et la Loi sur les chemins de fer (LCdF), le Conseil d'administration propose de répartir le résultat d'exercice, soit une perte de CHF 119'629.-, comme indiqué dans le tableau, ci-dessous. A noter qu'une autre réserve selon l'article 56 LCdF abrogé doit être virée à la réserve 67 du secteur infrastructure selon demande de l'OFT.

RÉSERVES	ÉTAT AVANT AG	RÉSULTAT DE L'ANNÉE	ÉTAT APRÈS AG
Réserve art. 67 LCdF	**544'766,96**	**209'695,59**	**812'244,55**
Virement Réserv. Art. 56 LCdF			*57'782,00*
Réserve art. 36 LTV	**4'929'884,37**	**-527'160,11**	**4'402'724,26**
Réserves autres	**2'427'353,59**	**197'835,73**	**2'567'407,32**
Dont offre Villars-Bretaye	*136'153,36*	*-66'597,16*	*69'556,20*
Virement Réserv. Art. 56 LCdF			*-57'782,00*
TOTAL TPC	**7'902 004,92**	**-119'628,78**	**7'782'376,14**

Aigle, 1er avril 2022

8 — ANNEXE AUX COMPTES

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS Les comptes sont établis en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) ainsi que de la Loi sur le transport de voyageurs (LTV) et la Loi sur les chemins de fer (LCdF). L'ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) est aussi appliquée pour l'établissement des comptes et la répartition des produits et des charges entre les secteurs d'activités des TPC.

LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUÉS :

LIQUIDITÉS Les liquidités comprennent les espèces, les avoirs librement disponibles auprès d'établissements financiers et les placements à terme de courte durée. Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Les avoirs en euros sont évalués au cours applicable à la date de clôture.

CRÉANCES Les créances sont portées au bilan à leur valeur de réalisation nette anticipée. Les risques de perte et les corrections de valeurs nécessaires sont déterminés et portés en diminution de l'actif.

IMMOBILISATIONS Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique de leurs valeurs d'acquisition. Elles sont portées au bilan, en général au premier jour du mois de mise en service, exception faite pour l'infrastructure ferroviaire enregistrée semestriellement. Les immobilisations corporelles sont amorties sur des durées conformes à leurs usages propres et en accord aux principes de l'ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), soit des amortissements linéaires et en général pour les durées suivantes :

Terrains	-
Bâtiments	50 ans
Ouvrages d'art et voies ferrées	de 30 à 80 ans
Installations	de 10 à 40 ans
Véhicules ferroviaires	de 20 à 33 ans
Véhicules routiers	de 5 à 12 ans
Machines, appareils et équipements	de 5 à 20 ans

Les durées d'amortissement, ci-dessus, résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. De même, des éléments d'objets peuvent avoir une durée plus courte si la durée de l'objet principal ne peut être prolongée. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc.)

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES Les immobilisations financières comprennent les participations des TPC dans des sociétés. La part des TPC n'est pas forcément supérieure ou égale à 20 % du capital de ces sociétés. Les participations sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles corrections de valeurs nécessaires du point de vue économique.

IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION Les immobilisations en construction sont comptabilisées à leur valeur de fabrication, déduction faite des participations de tiers.

DETTES Les dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale. Les frais de transaction éventuels sont reconnus directement en charge de la période. Les dettes sont présentées à court terme si leurs règlements doivent se faire dans un délai de 12 mois après la date de bouclement des états financiers.

PROVISIONS Les provisions comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL Le résultat exceptionnel provient principalement des opérations sur les immobilisations, notamment les cessions.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment même de leur exécution. À la clôture de l'exercice, les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la fin de l'année.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE La prévoyance professionnelle des employé-e-s des TPC est assurée par Profelia. Le taux de couverture au 31 décembre 2021 a atteint 110.54 %.
La caisse de prévoyance des TPC est gérée de manière paritaire entre employé-e-s et employeur.

VALEURS D'ASSURANCE

Les TPC sont assurés auprès de différents organismes pour les sommes suivantes :

Bâtiments Vaud (indice 125)	CHF	58'387'725.-
Bâtiments Valais (indice 1045.6)	CHF	5'963'106.-
Installations et autres inventaires	CHF	19'457'000.-
Véhicules ferroviaires	CHF	183'027'800.-
Véhicules routiers	CHF	18'385'389.-

Au niveau de la responsabilité civile, les TPC sont assurés comme suit :

Transport et infrastructures ferroviaires		
Assurance de base (par événement assuré)	CHF	10'000'000.-
Assurance complémentaire (en excédent de CHF 10'000'000.-)		
Garantie disponible deux fois par année d'assurance	CHF	90'000'000.-
Transport routier des voyageurs		
Assurance de base (par événement assuré)	CHF	10'000'000.-
Assurance complémentaire (en excédent de CHF 10'000'000.-)		
Garantie disponible deux fois par année d'assurance	CHF	90'000'000.-
(Soit en deux parties 1x CHF 80'000'000.- + 1x CHF 10'000'000.-)		

INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION DES RISQUES Par risque, on entend l'éventualité que certains événements influencent négativement le résultat financier de l'entreprise ou causent des dommages pouvant mettre en péril sa pérennité. L'évaluation des risques constitue donc une composante de la gestion globale de l'entreprise. Elle doit être intégrée dans la stratégie et les processus de direction.

Le Conseil d'administration a adopté une analyse des risques le 26 mai 2021. Cette analyse reste valable pour une durée d'une année et sera réactualisée chaque année. Celle-ci traite des principales menaces susceptibles d'affecter la société et la pertinence des mesures prises afin de réduire leurs impacts.

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS PAR L'OFT L'OFT vérifie périodiquement ou en fonction des besoins les comptes approuvés des entreprises qui reçoivent des aides financières ou des indemnités de la part de la Confédération en vertu de la Loi sur les chemins de fer ou de la Loi sur le transport de voyageurs. Le résultat du contrôle n'est pas encore disponible au moment de la publication du rapport de gestion.

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration lors de la séance du 1er avril 2022.

en CHF

		2021	2020
1	**IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**		
	Avance fonds de caisse	6'676	7'755
	Participation majoritaire	50'000	50'000
	Participations minoritaires	175'001	175'001
	Prêt à la société «Restaurant du Col de Bretaye SA»	50'000	50'000
	Prêt à la société «Railtech SA»	100'000	100'000
	Dont postposé	*100'000*	
	Société coopérative «Alpes Vaudoises»	5'000	
	Valeur au 31 décembre	386'677	382'956
	Le Conseil d'administration renonce à la présentation de comptes consolidés comprenant ceux de la filiale Chablais Participations SA au vu de la taille non significative de cette dernière.		
	Les principaux chiffres de la filiale sont les suivants:		
	Total de l'actif	*95'040*	*95'469*
	Total du passif	*95'040*	*95'469*
	Total des produits	*0*	*0*
	Total des charges	*293*	*153*
	Bénéfice (perte) de l'exercice	*-293*	*-153*
2	**IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION**		
	IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION «HORS SECTEUR INFRASTRUCTURE»		
	Valeur brute au 1er janvier	3'804'084	665'416
	Investissements	18'226'423	6'646'112
	Contribution de tiers	-984'215	
	Transfert aux comptes des immobilisations	-9'999'000	-3'174'000
	Transfert aux comptes de résultat	-64'712	-333'443
	Valeur au 31 décembre	10'982'579	3'804'084
	IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION «INFRASTRUCTURE»		
	Valeur brute au 1er janvier	29'029'740	20'682'096
	Investissements	16'123'909	19'694'522
	dont prestations propres activables	*3'596'444*	*2'505'819*
	Contribution de tiers	-1'134'147	-689'754
	Transfert aux comptes des immobilisations	-278'000	-10'497'000
	Transfert aux comptes de résultat	-2'602'268	-160'123
	Valeur au 31 décembre	41'139'234	29'029'740
	IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION CUMULÉES		
	Valeur brute au 1er janvier	32'833'824	21'347'511
	Investissements	34'350'333	26'340'633
	dont prestations propres activables	*3'596'444*	*2'505'819*
	Contribution de tiers	-2'118'362	-689'754
	Transfert aux comptes des immobilisations	-10'277'000	-13'671'000
	Transfert aux comptes de résultat	-2'666'981	-493'567
	Valeur comptable au 31 décembre	52'12'813	32'833'824
3	**CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME**		
	DETTES À COURT TERME DES POUVOIRS PUBLICS		
	Contributions des pouvoirs publics remboursables	1'653'598	1'972'874
	Valeur comptable au 31 décembre	1'653'598	1'972'874
	DETTES À COURT TERME PORTEUSES D'INTÉRÊTS		
	Emprunt UBS Matériel roulant	1'530'000	1'530'000
	Emprunt Car Postal Bus	810'426	2'113'239
	Emprunt Retraites Populaires		-
	Emprunt BCV Leasing Bus	298'400	298'400
	Emprunt BCV Leasing Bus 2	512'000	
	Emprunt BCV ZBMS	123'100	
	Valeur comptable au 31 décembre	3'273'926	3'941'639
	AUTRES DETTES À COURT TERME		
	Dettes Fournisseurs	7'836'377	11'589'962
	Dette envers les institutions de prévoyance	277'347	314'322

en CHF

		2021	2020
	Autres dettes à court terme	1'257'834	824'277
	Valeur comptable au 31 décembre	9'371'558	12'728'561
	DETTES À COURT TERME CUMULÉES		
	Valeur comptable au 31 décembre	14'299'082	18'643'074
4	**DETTES À LONG TERME PORTEUSES D'INTÉRÊTS**		
	Emprunt Retraites Populaires	3'150'000	3'150'000
	Emprunt UBS Matériel roulant	36'720'000	38'250'000
	Emprunt UBS Matériel roulant ASD	7'930'000	
	Emprunt BCV Leasing Bus	2'088'200	2'386'600
	Emprunt BCV Leasing Bus 2	3'956'550	
	Emprunt BCV ZBMS	*1'046'125*	
	Valeur comptable au 31 décembre	*54'890'875*	*43'786'600*
	La confédération s'est portée caution pour les emprunts de l'UBS.		
	Exigible de un à 5 ans	*12'317'500*	*9'142'000*
	Exigible à plus 5 ans	*42'573'375*	*34'644'600*
	Total	*54'890'875*	*43'786'600*
5	**CONTRIBUTIONS DES POUVOIRS PUBLICS**		
	Conditionnellement remboursables Confédération	93'561'093	89'253'935
	Conditionnellement remboursables Canton de Vaud	53'267'785	53'267'786
	Conditionnellement remboursables Canton du Valais	16'741'248	16'741'248
	Remboursables Confédération	6'342'566	7'035'652
	Remboursables Canton de Vaud	6'928'153	7'678'499
	Remboursables Canton du Valais	5'470'628	5'680'794
	Valeur comptable au 31 décembre	182'311'474	179'657'913
6	**PROVISIONS**		
	Heures supplémentaires et vacances dues	990'394	1'434'726
	Valeur comptable au 31 décembre	990'394	1'434'726
7	**DISSOLUTION DE RÉSERVES LATENTES**	**-**	**-**
8	**HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION**	**35'000**	**35'000**
9	**INDEMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS**		
	SECTEUR TRV		
	Confédération	10'606'528	10'211'806
	Canton de Vaud	7'735'169	7'326'160
	Canton du Valais	2'200'641	2'181'838
	Communes, Indemnité art. 28.4 LTV	172'274	154'071
	INDÉMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS TRV	**20'714'612**	**19'873'875**
	SECTEUR INFRASTRUCTURES		
	Confédération	16'970'554	12'121'689
	Canton de Vaud	858'599	510'118
	INDÉMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS INFRASTRUCTURES	**17'829'153**	**12'631'807**
	SECTEURS AUTRES OFFRES DE TRANSPORT		
	Cantons	2'978'300	2'485'909
	Communes	5'346'030	4'197'354
	INDEMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS POUR LES AUTRES OFFRES	**8'324'330**	**6'683'263**
10	**RÉSERVES ET ACTIONS PROPRES**		
	Nombre de propres actions détenues au 1er janvier	3'594	3'594
	Achat durant l'exercice	-	-
	Vente durant l'exercice	-	-
	Nombre de propres actions détenues au 31 décembre	3'594	3'594
	Réserve légale	82'400	82'400
	Réserve prestations annexes	1'214'147	1'158'958
	Réserve prestations immobilières	1'053'409	936'301
	Autres réserves	77'398	77'398
11	**NOMBRE D'EMPLOYÉS-ÉES À PLEIN TEMPS**		
	Nombre d'employés-ées à plein temps durant l'année	337	311

9 — RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

BDO

Tél. +41 21 310 23 23
Fax +41 21 310 23 24
www.bdo.ch

BDO SA
Biopôle bât. Metia - Epalinges
Case postale 7692
1002 Lausanne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À l'Assemblée générale de Transports Publics du Chablais SA, Aigle

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Transports Publics du Chablais SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

BDO

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 1er avril 2022

BDO SA

Jürg Gehring
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Loïc Rossé
Expert-réviseur agréé

Annexes
Comptes annuels
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

IMPRESSUM

Coordinatrice du projet **CAROLE DELISLE**
Design Graphic **A2LINE COMMUNICATION — A2LINE.CH**
Photos pp. 1, 12-13, 17, 23, 30-31, 38, 45, 50-51, 65 — **GIANLUCA COLLA IMAGES**
pp. 6, 7, 9 et p. 14 — **STUDIO PATRICK**, p. 14 — **FABIEN CONTE**, p. 27 — **ERIC OLLOZ**,
p. 28 — **STADLER/INNOVA DESIGN TEAM**, p. 32 — **JÉRÔME BICHSEL**, pp. 32-33 — **VINCENT GIOVANOLA**
p. 33 — **VICTOR ROMAN**, p. 35 — **KARAKAS ET FRANÇAIS SA**, p. 35 — **PASCAL GRAF**
p. 36 — **ANDRÉ-SÉBASTIEN BACH**, pp. 39-40 — **FABIEN VALOUR**, p. 40 — **AILYOS**, p. 44 — **VISIO**
Impression **IMPRIMERIE GESSLER SA, SION**
Copyright **2022 — TRANSPORTS PUBLICS DU CHABLAIS SA**
Tous droits réservés

Transports Publics du Chablais
Place de la Gare 5
1860 Aigle - Suisse
info@tpc.ch

tpc.ch